

Congrès AFSP 2009

Section thématique 49

Une science politique camérale : Pratiques et contraintes du champ politologique au Maghreb

Axe 1

M'hammed Belarbi (Université Mohammed V-Agdal, Rabat, AMSP)
mhbelarbi@yahoo.fr

La science politique au Maroc : autonomie vs syndrome caméral¹ (*)

Malgré l'héritage intellectuel impressionnant et le puissant impact de la tradition de la philosophie politique, le développement d'une "science politique" du genre de celle qui nous est familière est certainement un phénomène récent. En effet, "le politique", en tant que domaine autonomiste et comme lieu d'une discipline nouvelle, requérant des théories, des méthodes et techniques d'analyse propres à un savoir positif rationalisé, en tant que catégorie spécifique de l'univers social, c'est-à-dire différent de "l'économique", du "philosophique", du "psychologique", du "moral", de "l'administratif", ne s'est affirmé vraiment qu'après la seconde guerre mondiale (J.C.Vatin, 1991). Si la naissance des sciences sociales est concomitante du procès de rationalisation des sociétés modernes, la "science politique" en tant que

¹ Cette communication s'inscrit dans le cadre des recherches de Doctorat sur les parcours et les problématiques de la science politique contemporaine au Maroc, en cours de préparation, sous la direction du professeur M. Abderrahim El Maslouhi.

(*) D'emblée, une spécification du champ sémantique des termes "politique" et "science" s'impose : "Le politique" sera entendu ici en référence à l'Etat et à l'action publique, la "science" essentiellement dans une acception restreinte de sciences sociales, de la sorte que le travail scientifique dans le cadre de la science politique d'ambition cognitive consiste à constater, à classer, à systématiser et à expliquer des phénomènes politiques. De même, Je dois préciser que j'emploierai indifféremment politologie, science politique, sociologie politique d'une part ; politologue, politiste et chercheur politiste d'autre part. Par ailleurs, L'autonomie de la science en général et de la politologie en particulier est cette capacité de la communauté scientifique à produire ses propres règles de fonctionnement et à déterminer elle-même ses priorités de recherche, et la façon dont ses recherches doivent être menées puis évaluées, et cela indépendamment des considérations économiques, politiques ou idéologiques. Cette autonomie, défendue par les scientifiques et justifiée par des considérations épistémologiques, se heurte à diverses volontés politiques et économiques enjoignant les communautés scientifiques à répondre à des impératifs extra-scientifiques. Aussi, Il est à souligner que le problème central de la science politique "camérale", était le problème de l'Etat et que l'objet de toute théorie sociale selon la pensée des « caméralistes », était de montrer comment le bien être de l'Etat, pouvait être assuré. A la suite de l'introduction des sciences camérales dans l'université prussienne, sous le règne de Frédéric-Guillaume Premier, on a distingué, d'abord, l'essor du caméralisme académique, qui correspondait à un effort de systématisation et d'unification, dans un but à la fois pédagogique et pratique. Son objectif était de former des « caméralistes », c'est-à-dire de bons fonctionnaires d'Etat. Ensuite, le « caméralisme scientifique », pour qui, les différents domaines constituant la science camérale ne faisaient plus l'objet, d'un traitement systématique afin d'établir l'unité interne de la discipline de la « caméralistique », mais étaient désormais étudiés pour eux-mêmes, en raison de leur validité intrinsèque. Cette dernière posture opéra un mouvement de différenciation et d'autonomisation des domaines, rendu nécessaire par la pratique effective de l'Etat sur les plans économique, administratif et financier. (Cf. Michel Senellart (2007), « la science de la police et l'Etat de bien être en Allemagne » in A.Caillé, C.Lazzeri, M.Senellart (dir), *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique, Tome II : Des lumières à nos jours*, Champs Flammarion, p102-104. Par ailleurs, dans le cadre de l'histoire des sciences sociales et en désignant, cette activité scientifique à visées applicatives émanant soit de la demande sociale ou de la commande administrative, l'expression « caméraliste », popularisée par l'économiste J.Schumpeter, est prise par R.Boudon dans un sens péjoratif parce que les études pratiques sembleraient sacrifier à l'idéologie, ignorer le « genre cognitif » et ses progrès (Cf. Raymon Boudon, (1992), « comment écrire l'histoire des sciences sociales ? », *Communications*, n° 54, p 299-317

discipline émerge tardivement dans le champ scientifique même si la connaissance du "politique" est beaucoup plus précoce que celle des sciences sociales².

L'histoire de la "science politique" est celle de sa lutte pour s'autonomiser du "droit public" et de la "philosophie". Les ruptures nécessaires d'une science politique naissante avec la philosophie politique et le droit public, enseignent de l'émergence d'un regard particulier sur le monde, regard supposé assez spécifique par ses "objets", ses "méthodes" et sa "communauté scientifique", pour constituer une discipline (P.Favre, 1982, 1986, 1989). Dans cette perspective, la "politologie" a connu une évolution marquée vers "l'autonomie" et la "professionnalisation" au cours des dernières décennies. D'abord, vers "l'autonomie", en se dégageant du droit et des "logiques normatives", pour développer une approche "empirique" de la réalité politique. Ensuite, vers la "professionnalisation", par le développement d'un réseau de chercheurs professionnel. Dans le même temps, le champ politologique s'est progressivement transformé, notamment par la multiplication des phénomènes émergents, qui échappent aux cadres institutionnels traditionnels, notamment, par la diversification du champ des politiques publiques, par l'irruption de nouvelles thématiques (le féminisme, l'environnement, le cosmopolitisme), par le déplacement de la frontière entre public et privé, par la dynamique de la mondialisation et de la globalisation et de constitution de réseaux, etc. En ce sens, la "science politique" a pour objet « un champ supposé être autonome », dans le prolongement de la « différenciation sociale » et de la « sécularisation », se focalisant précisément sur les institutions qui forment le "corps politique" ou se reproduit "le pouvoir d'Etat" (L.Addi, 2003). Si les sciences sociales étaient, de par leur genèse, « la tentative dans le monde moderne de développer une connaissance "séculière", "systématique" du réel, validée empiriquement d'une quelconque manière, leur mission première à notre époque, serait « d'imaginer et d'évaluer les avenir possibles et les modalités de leur réalisation » (I.Wallerstein, 1996 : 18-20). Considérer la question dans sa complexité implique donc de relativiser "l'extranéité" du phénomène en prenant en compte plusieurs éléments. Au défi que représentent ces traits d'une modernité envahissante, et dans le sillage de la réflexion de L.Addi, pour dépasser à la fois et « la faiblesse du caractère public du pouvoir » et l'insuffisance de « la posture moderniste » pour approcher la situation des pays du Maghreb, marqués encore par les convulsions de la construction étatique et nationale ; et évidemment en convenant que « l'objet des sciences sociales est historique », on est sommé de facto d'admettre que ces dernières sont elles mêmes traversées par cette "historicité" (L.Addi, 2003).

En se situant dans cette perspective, la première remarque qui s'impose lorsqu'on s'interroge sur l'état des lieux de la "science politique" au Maroc, l'analyse de ses ruptures éventuelles ou des continuités de ses pratiques politologiques, c'est l'inexistence d'une "science politique" en tant que « champ structuré » (M.Tozy, 1995 : 105). Il y a certainement une « profession de politologue », mais il est difficile de dire qu'il y a un "objet spécifique" à la "science politique". Le recours aux méthodes des autres disciplines, d'après M.Tozy, informe sur des trajectoires de carrières, et aussi sur des ambitions individuelles davantage que sur une accumulation de savoirs au sein de la discipline même (M.Tozy, 1995 : Ibid). Il s'ensuit que la "connaissance politique" au Maroc, reste à nos jours, caractérisée, par une "atrophie du cadre institutionnel", une "faiblesse de l'appareil théorique", et un "enclavement de la discipline".

En admettant aussi que la "science politique" au Maroc est encore "jeune", "fragile"³, voire sans autonomie véritable, penser "la politique" et "le politique" au Maroc nécessite, comme partout ailleurs,

² Il est même possible d'admettre que toutes les grandes questions philosophiques et politiques ont été posées par les Grecs. Pourtant, même si la réflexion sur "le politique" est ancienne (dès les penseurs de l'Antiquité avec Platon et Aristote), (C.f J.Coakley 2004 :189).

³ La fragilité du savoir politique réside d'abord dans le fait que l'objet à connaître a apparu et apparaît encore comme « un enjeu toujours trop directement sensible et non encore complètement ouvert à la science » (A.Saaf, 1991,2005). Loin d'être ressentie comme un besoin, la fonction scientifique de la "politologie" est perçue comme une menace pour le pouvoir, et la pratique politiste qu'elle a générée refuse d'envisager un projet bâti sur une convergence négociée entre la "science politique", la "société" et le "pouvoir politique". En fait, par rapport à la plupart des sciences sociales, la science politique demeure une préoccupation nouvelle dans le champ scientifique marocain. Cela explique aussi bien l'accumulation relativement faible en ce domaine que la structuration de la discipline. Certes, le nombre des chercheurs, des recherches entreprises, finalisées et publiées des institutions de formation et d'investigation, a sensiblement augmenté, tout au moins en

un "repérage" préalable des phénomènes politiques. « "Le politique" a-t-il une existence propre au Maroc? N'est-il pas évident qu'il s'enracine profondément dans le religieux? N'est-ce pas la caractéristique fondamentale, le trait de spécificité des sociétés politiques musulmanes? (A.Saaf, 1989). Le "repérage" est relativement facile à faire en raison de l'idée de "paganisme" politique passif largement admise dans la réflexion politique. Il reste cependant légitime sur un plan d'exploration scientifique de prospector l'hypothèse d'un politique relativement autonome. Il s'ensuit que le qualificatif de "politique" peut « s'appliquer à un ensemble très diversifié de phénomène dont le caractère "politique" est plus ou moins évident » (M.Gazibo, 2006 : 8). Tous les phénomènes sociaux peuvent ainsi être considérés comme des phénomènes politiques sinon "dormants" du moins en attente. Mais en attente de quoi pourrait-on se demander? Ce sont des phénomènes en attente des "processus de politisation", de passage au "politique". Et cependant, si importants que soient à coup sûr les facteurs économiques, juridiques et sociologiques, qui commandent la position des problèmes sociaux, il n'est pas besoin d'être un spécialiste pour être conscient de la place essentielle qu'occupent ces problèmes dans la vie politique de l'Etat. L'on peut affirmer sans grand risque d'erreur qu'ils ne peuvent être compris aujourd'hui en dehors de leur cadre politique, de même que l'orientation politique du pays est profondément influencée par les problèmes sociaux qui s'y posent et les solutions qui leur sont données. Au Maroc, les phénomènes sociaux sont construits en objets de débat "politique", "institutionnel" ou "médiatique". Une attitude très commune dans le milieu politiste consiste à dénoncer les simplifications outrancières et les interprétations partiales, que le traitement médiatique fait subir au travail de politologue.

En substance, le développement de la "connaissance politique" est récent et reste modeste, comparativement à d'autres disciplines, mais aussi à la situation de la "science politique" dans d'autres pays⁴. Dans cette optique, le "contenu", les "orientations", les "frontières" de la discipline demeurent "flous". La définition de son "objet" est loin de faire l'unanimité au sein d'une "communauté" de politologues, qui certes, se reconnaissent mutuellement à travers l'appellation "science politique", mais dont les préoccupations restent assez diversifiées, au point de rendre aléatoires des collaborations d'envergures. D'autant, estime-t-on, que la question de l'identité scientifique de la "science politique" est loin d'être clarifiée et que dans le champ scientifique marocain, voire même intellectuel, les lignes de démarcation entre les territoires du scientifique et les espaces où s'élabore l'analyse "intéressée", plus au moins compromise, où se déploient les démarches simplement profanes, semblent encore loin d'être nettes. Les chercheurs sont certes enracinés dans un contexte sociopolitique spécifique, et n'échappent pas aux présupposés, qui interfèrent avec leurs perceptions et interprétations de la réalité sociale et leur donnent

nombre. Toutefois, on a souligné que durant les premiers temps de la recherche en "science politique" au Maroc, les "catégories" étaient relativement plus claires et plus simples. En cette époque, « tout renvoyait au "politique", au système et au pouvoir ». Aujourd'hui, d'après A.Saaf, même si les spécifications sont de plus en plus importantes et les accumulations plus imposantes au niveau thématique, toutefois, les configurations du débat public, les champs de la prise de position, du commentaire, de l'analyse et de l'investigation scientifique qui ont prévalu depuis l'indépendance, ont radicalement changé, engendrant le broiillage du "savoir politique" (A. Saaf, 2007).

⁴ Cette situation est à certains égards compréhensible dans la mesure où la science politique est elle-même une discipline récente même dans la plupart des pays du Nord. Jusqu'à une date avancée du XXe siècle, l'identité de la discipline demeure incertaine et son statut universitaire est sujet à des remises en question d'intensité variable dans les différentes régions du monde. Vers la fin des années 1940, la position de la science politique n'était toujours pas parfaitement assurée (J. Coakley 2004 : p190). En France, Raymond Aron, qui a eu un rôle crucial dans l'émergence du projet de création de l'Association Française de Science Politique (AFSP), note-t-il dans le rapport qu'il rédige pour l'UNESCO en 1950 : « Une première remarque s'impose : il n'existe pas, en France, de science politique (au singulier). On parle des sciences politiques et morales – ou politiques, économiques et sociales. Ni comme discipline scientifique ni comme spécialité universitaire, la science politique n'est reconnue comme telle » (R Aron, « La science politique en France », in UNESCO, *La science politique contemporaine. Contribution à la recherche, la méthode et l'enseignement*, Paris, UNESCO, 1950, p. 51.) ; Et jusqu'au 1961, on plaidait encore pour la spécificité et l'autonomie de la Science politique par rapport au droit notamment. Pour la plupart des publicistes de l'époque en effet, la Science politique n'était rien d'autre qu'une branche du droit constitutionnel. Aussi bien la science politique est-elle, pour reprendre les qualificatifs que lui applique G.Burdeau, « imprécise », « incertaine », « fragile » et parfois « délaissée » (G.Burdeau, 1959 :2). Où même s'il faut en croire M.Prélot, il s'agit encore d'une science « disloquée », « délaissée », « sans contenu », « sans adeptes » (M. Prélot 1962 :). Malgré cela, la décennie qui voit la création et le développement de l'Association Française de Science Politique peut être considérée a posteriori comme une période dont l'effervescence créatrice va rendre possible l'émergence des premières bases institutionnelles et scientifiques d'une nouvelle discipline en France.

une coloration scientifique. Dans ce sens, il ne peut donc y avoir de chercheur neutre. Pourtant, l'esprit scientifique impose la distanciation, qui, elle, répond aux exigences de l'objectivité. L'engagement, quant à lui, est l'expression de la citoyenneté assumée. Si les chercheurs/scientifiques dissocient rigoureusement leurs rôles de chercheurs de ceux des citoyens, il va sans dire que la question de l'objectivité a été centrale dès le début dans les débats méthodologiques⁵. Même si le souci de l'objectivité est omniprésent, et étant donné que le savoir quelle soit politique ou autres, est fondé sur des conceptions du monde ou des modèles théoriques dominants, tels que filtrés par les positions particulières et le cadre politique et socioculturel de référence de chaque groupe d'une communauté scientifique, l'université se trouve-t-elle non seulement court-circuitée mais condamnée progressivement à ne préparer que des fonctionnaires / employés qui viendront renforcer la bureaucratie d'Etat. D'autant plus dans les pays du monde arabe, l'étroite imbrication entre les deux processus de construction de la science moderne et de construction de l'Etat a pour conséquence le fait que les représentations et les politiques de la science restent fortement liés aux évolutions des modèles politiques (F. Siino, 2003)

On note à cet égard, que la question des rapports entre "science" et "politique", stabilisés selon des configurations variables en fonction des lieux et des conjonctures historiques, se pose de manière récurrente⁶. En dépit des efforts déployés par M.Weber⁷ pour distinguer les figures du « savant » et du « politique », leur ligne de partage reste mouvante, toujours à nouveau redéployée dans un débat sur "l'autonomie", "l'instrumentalisation", "la soumission", "la légitimation", "la distance", la distorsion des rapports de forces de l'une au profit de l'autre. Davantage, ce débat resurgit avec plus d'acuité dans des périodes de changement et des transformations sociopolitiques, lorsque les fondements de l'ordre politique et social se trouvent ébranlés. Les enjeux se cristallisent alors autour de l'interprétation du changement, de la production de nouveaux cadres d'action et d'analyse, de l'affirmation de représentations alternatives du monde et de principes éthiques appelés à guider l'action (B.Zimmermann, 2004 : p1). Si le cadre analytique servant de référence à l'étude des rapports entre "science" et "politique", remontant à M.Weber, établissait une typologie "bipolaire" englobant et le "savant" et le "politique", on assiste actuellement, à la naissance d'autres profils. Traitant de la situation des sciences sociales et chercheurs dans les pays arabes, A.El Kenz, en distingue les figures de "l'académique", du "consultant", du "pragmatique", du "militant", et par la même constituant une palette de postures sociocognitives, d'autant que ces dernières s'emboîtent les unes dans les autres à travers les combinaisons les plus variées. Plus encore, on peut même observer parfois chez un même chercheur où coexiste un mixage de différentes postures selon des dosages les plus divers⁸(A.El Kenz ,2005).

Au Maroc, comme au reste des autres pays arabes, le profil de ce qui reste des communautés scientifiques fortement affaiblies par les restrictions budgétaires de l' Etat se maintient tant bien que mal : le pouvoir

⁵ Le sociologue Henry Lévy-Bruhl défend ainsi en 1949 la science libre en ces termes : « L'effort de la pensée humaine a consisté essentiellement à la libérer des liens qui l'enchaînaient à des mythes ou à des dogmes. Mais cette liberté spirituelle, si chèrement conquise, doit être défendue contre toute oppression. L'esprit ne connaît d'autre contrainte que celle de la vérité. Il repousse avec autant d'énergie l'autorité de l'État que celle de l'Église: il ne reconnaît pas de maître. Mais, [diraient beaucoup d'intellectuels], la science est faite pour servir les hommes, et l'État n'est-il pas l'organisme qui a précisément pour fonction de diriger cette activité, comme les autres? [...] Est-il vrai que la science soit « faite pour servir les hommes » ? C'est là, je crois bien, le fond du problème [...] » Lévy-Bruhl vise ainsi en premier lieu à préserver la science des immixtions politiques, et ne s'inquiète d'un contrôle par les forces du commerce qu'en second lieu, comme une forme de l'utilitarisme qu'il dénonce. La recherche libre ne se confond donc ni avec la recherche fondamentale ni avec la recherche publique. Elle est simplement le lieu d'une démarche scientifique menée indépendamment des pressions économiques ou sociales, quand bien même elle vise également à répondre à des problèmes politiques, économiques ou sociaux, quand bien même elle est menée dans un contexte entrepreneurial. (H. Lévy-Bruhl., 1949, « Pas de science dirigée », la *Revue Socialiste*, 27, avril 1949, pp. 249-255). La scientificité ne peut alors se définir comme état de fait mais bien comme reconnaissance d'un droit conquis.

⁶ Depuis Aristote qui vouait La "science" à la contemplation, la "politique" à l'action, une variété d'agencements alternatifs a été éprouvée, mais sans jamais lever l'ambivalence de leur relations. Dans une situation tantôt de complémentarité, tantôt de concurrence, la "science" et la "politique" partagent la même prétention à la maîtrise de l'incertitude, au bien commun et à la généralité. (CF. B.Zimmermann, Ibid)

⁷ CF. Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1959

⁸ Il n'est pas rare, surtout dans le cas marocain mais qui ne fait pas l'exception, de trouver un même chercheur à la fois : " académique et engagé" ; " académique et consultant", ou même " académique- engagé et consultant"

symbolique de l' université, même érodé, n'a pas disparu, les contraintes, les hiérarchies et les valeurs académiques restent agissantes ; l'autonomie de la recherche et la posture critique qu'elle présuppose résistent encore aux pressions du marché de l'expertise et à l'autoritarisme politique »(Ali El Kenz 2005). Il est évident que les pressions du syndrome de la « rationalité technocratique », et désormais, les catégories du "consultant", le "fonctionnaire chercheur" travaillant dans le cadre des structures étatiques et de centres de recherche relevant de départements ministériels font irruption dans le champ scientifique en général et dans le champ politologique en particulier. En effet, « La demande institutionnelle et sociale » suscite parmi les politistes des réactions ambiguës. Y répondre, ce serait pour beaucoup accepter la compromission et risquer de dévoyer les exigences de la rigueur au service de finalités étrangères à la recherche de l'objectivité scientifique⁹. Mais en même temps la recherche en sciences sociales en général et particulièrement en science politique, est de plus en plus dépendante de financements proposés par des organismes publics ou privés qui sollicitent l'analyse ou l'expertise "politologique", en fonction des questions pratiques qu'ils se posent, et non du souci de faire progresser la "connaissance politique", et peu de politistes sont en fait indifférents à ces demandes.

La demande du "savoir politique" pour résoudre des problèmes socio-économiques sous un ton "technocratique" (instrumentalisation) et/ou entraîner l'adhésion à des décisions préconçues (légitimation) finit par aboutir à un usage inflationniste de cette tendance et à des controverses lorsqu'on touche aux marges des connaissances avérées : c'est la "politisation de la science", dit-on. Ainsi, la surabondance de la "caméralisation" et la "politisation" du "savoir politique" conduisent à une perte de l'autorité de la "science cognitive" et à sa "délégitimation"¹⁰. En substance, la difficulté pour le chercheur politiste de traiter "scientifiquement" des problèmes sociaux découle de la tentation naturelle de l'Etat "d'ordonner", "d'orienter" et de "gouverner" la dynamique des transformations sociales. Cette volonté de maintenir la situation sociale "sous contrôle" se traduit par des aménagements récurrents des techniques de gouvernement.

Malgré l'existence d'une relative attention pour l'histoire de la science politique au Maroc, la réflexion épistémologique sur la relation complexe qu'elle entretient avec les objets qu'elle cherche à comprendre reste cependant rare¹¹. La manière dont elle conçoit et étudie "le politique" a en conséquence des effets importants non seulement sur la manière qu'elle a d'analyser "ses objets", mais aussi sur le lieu qu'elle leur assigne dans la hiérarchie "épistémologique". Mon hypothèse est que l' "état conceptuel" d'une bonne partie de la science politique au Maroc aujourd'hui ne lui permet pas de rendre compte ni d'analyser les transformations sociales et politiques que l'on observe et dont le "conflit" est un élément essentiel et donc la question du rapport de la science politique aux mutations sociales au Maroc et par rapport aux défis de la mondialisation. Ceci renverrait au fait que le "champ politologique" est dominé par le positivisme institutionnels, dont les stratégies d'analyse conduisent à privilégier les dimensions institutionnelles et la "caméralisation" des savoirs sur et dans l'Etat, excluant ainsi certains phénomènes et acteurs qui me

⁹ A la suite de la publication du rapport de 50 ans de développement humain au Maroc, la revue trimestrielle (en arabe), Wjhat Nadar, dans de son n° 29, Année 2006, a qualifié cette initiative aliénante, charge critique exige, de cette pratique de " la plume au service de l'épée ", déjà courante dans l'univers intellectuel marocain chez les adeptes des lettres sultaniennes (Addab Essultania) comme chez les techniciens de sociologie coloniale ou ceux qui épousent la position officielle de tous les temps. Je reviendrai en détails sur cette question dans la suite de mon exposé.

¹⁰ CF.P.Weingart (2004), « expertise scientifique et responsabilité politique : les paradoxes de la science en politique », in Bénédicte Zimmermann (Sous/dir), (2004), *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le savant, le politique et l'Europe*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, p114.

¹¹ Sans prétendre à un dépouillement exhaustif, je cite, notamment, le travail pionnier d'A.Saaf, *savoir et politique (et ses différentes interventions lors des colloques et séminaires réservée à cette question)* ; également, le travail coordonné par A. Boujdad : *Savoir et pouvoir au Maroc. Questions actuelles*, Ennajah El jadida, 2005 ; Mekki Bentaher, *La sociologie marocaine contemporaine. Bilan et perspectives*, Publication de la faculté des lettres et des sciences sociales- Rabat, Serie Colloques et séminaires, n°11, 1988 ; Mohammed Ennaji, « Une science sociale au Maroc, pourquoi faire », in *Peuples méditerranéens*, n° 54-55, 1991

semblent pourtant incontournables pour comprendre l'actualité marocaine. En posant la question de "l'engagement" ou de la "distanciation" du chercheur politiste, notamment en interpellant sa figure de spécialiste et de l'expert voire son rôle de "passeur" et son insertion dans les réseaux scientifiques, administratifs et politiques, je cherche à examiner son rôle dans l'affirmation de "l'autonomie" de la discipline. De fait, la "science politique" se trouve aujourd'hui en tête face à un renforcement de la problématique de l'action sur un plan à la fois "empirique" et "théorique". Dans la lignée des modèles de la "gouvernance" et d'une "science politique" tournée vers l'*engineering* et l'efficacité politique, « la multiplication des demandes politiques d'expertise scientifique et l'explosion des financements contractuels fléchés soulèvent à nouveaux frais la question wébérienne de l'homme de science face aux impératifs pratiques de l'action », (B.Zimmermann 2004: P2-3).

Plutôt que de brosser un tableau d'ensemble et lointain des origines "indigènes" de la politologie au Maroc, j'ai préféré, dans cet exposé, centrer mon attention sur le processus de reconfigurations croisées à partir des pratiques institutionnelles à travers lesquelles se tissent et se déplacent les rapports entre "action publique" et "science politique", qui schématise le processus de la "caméralisation" et ses implications sur le devenir de la "connaissance politique" au Maroc. Cette approche a pour objectif de comprendre les pratiques politistes observées actuellement dans le champ politologique, qui s'intègrent dans les milieux "savants". En quoi cette intégration transforme-t-elle les pratiques scientifiques qui lui pré-existent ? Quelles sont les particularités intellectuelles de cette "connaissance politique" qui est alors produite et comment peut-on en rendre compte en mettant en relation ses pratiques avec leurs conditions sociales de production ?

Avant d'évoquer ces aspects, je voudrais commencer dans un premier temps par livrer des traits historiques liminaires de la trajectoire de ce savoir politologique et d'en analyser le glissement vers la posture caméraliste par la suite.

I- Les vicissitudes du cheminement de la science politique moderne au Maroc

L'exploration des rapports "savoir"/"pouvoir" dans un espace social, permet d'informer sur un certain nombre de processus et de structures. Les conditions sociales de la production des sciences sociales doivent être examinées afin de pouvoir se déprendre des contraintes qui façonnent la manière de penser le champ scientifique et pour objectiver les tensions qui animent les zones de recherche. Les créneaux de production scientifique éclairent les choix effectués par les professionnels de la science politique dans cette parcelle de savoir, qui est la science politique. Corrélatrice à l'émergence d'une micro sociologie diversifiée, destinée à décrire les aspects locaux d'une société en cours de différenciation fonctionnelle, et de celle d'un Etat essentiellement administratif, demandeur de nouvelles élites, les sciences politiques du Maroc colonial et de celui des trois décennies après indépendance, se sont présentées comme le rassemblement de toutes les connaissances positives ou techniques utiles à la gestion de la construction de l'Etat marocain moderne : histoire politique contemporaine ; histoire des idées politiques ; description juridico-sociologiques des institutions publiques, relations internationales, finances publiques, démographie, politiques publiques ; vie électorale, formation de la demande politique (groupes de pression, partis, opinion publique).

En ce sens, dans le procès de consécration d'une discipline, en l'occurrence, la science politique, l'acquisition de trois types de légitimité¹² – "scientifique", "académique" et "sociale" – est un objet de luttes permanentes. Le dévoilement de ces luttes et des trajectoires d'agents (politistes) qui se déploient dans les marges de cette discipline est un moyen de caractériser les enjeux liés à la structure du champ du savoir politiste¹³. Le cas de la science politique est intéressant, de ce point de vue, dans la mesure où elle constitue pour ses acteurs un « discours scientifique sur la société » et un enjeu potentiel de pouvoir. La démarche conduit à s'interroger sur la définition d'une discipline, en envisageant les mécanismes de constitution, de codification et de certification d'un "corpus de savoirs", mais aussi à prendre en compte

12 Cf. Victor Karady, « Stratégies de réussite et modes de faire-valoir de la sociologie chez les durkheimiens », in *Revue française de sociologie*, Année 1979, Volume 20, Numéro 1, p 49 - 82

13 Nicolas Defaud, Vincent Guiader, *Discipliner les sciences sociales: les usages sociaux des frontières scientifiques*, L'Harmattan, 2002, p68.

les phénomènes de "légitimation", les interactions sociales dans lesquelles prennent "sens" et sont reçus les phénomènes scientifiques. D'emblée, « le fondement, le contenu et la situation du politique dans le cadre social marocain ont été toujours ambigus » (Saaf, 2005 : p19).

De l'émergence d'une science politique "dépendante"

Si l'histoire des sciences sociales peut renvoyer en Europe à l'émergence de la question sociale et à l'essor industriel du XIX^{ème} siècle, dans les pays du Sud et notamment au Maroc, leurs naissances et développements sont difficilement pensables en dehors du "fait colonial". Alors que, le savoir politique se dissolvait au début dans le savoir "*fiqh*" et l'enseignement était monopolisé par d'anciennes universités qui ne connaissent pas à proprement parler de "science politique" (cas de l'université d'*Al Qaraouiyine*), la "sociologie politique" coloniale a constitué donc une étape décisive dans la naissance de la "science politique" au sens moderne. Ce constat dressé de la dépendance de la "science politique" particulièrement et des sciences sociales en général au Maroc, s'enrichit de celui des engagements différenciés des connaissances produites et reproduites selon les différentes contraintes sociopolitiques contemporaines qui ont enserré l'espace marocain. Se pose alors la question de savoir comment se sont articulés les différentes contraintes de l'après indépendance, pour façonner un espace disciplinaire qui semble autant "dépendant" qu' "engagé", autant "éclaté" qu' "identifié".

Les travaux connus sous le "label" de la "science politique" dans les trois décennies, qui ont suivi l'indépendance au Maroc, ont consisté d'après A.Saaf à « accompagner l'actualité ». Ainsi plusieurs sujets ont été débattu notamment, la problématique de la naissance d'une nation moderne, les diverses forces politiques au lendemain de l'indépendance et la lente et laborieuse structuration de la vie politique surtout avec le passage de ce que l'on a appelé une « monarchie sultannienne » à « une monarchie constitutionnelle » Tout en changeant d'objectif au cours du temps. Les premiers "paradigmes" dominants, au cours des années 1960 et 1970, furent ceux, d'un "néo-despotisme oriental", la "segmentarité", État autoritaire, système non participant, "structures hiérarchisées" avec une armée et une bureaucratie aux commandes, une élite dirigeante quasi-cooptée, un leader charismatique royaliste hégémoniste, tout y était pour ne voir que les appareils d'État et ceux qui les contrôlaient. Seconde perspective, couvrant en gros la décennie 1980, mais elle débute avant et s'étend au-delà, celle d'une "économie politique d'ajustement", du "néopatrimonialisme" et d'une "sociologie politique" prises au sens large et marquées, l'une et l'autre, par une préoccupation explicite pour les changements, sociaux et politiques, en correspondance ou en interaction les uns avec les autres. Preuve d'une coupure dans la continuité des objets et d'un retrait par rapport à l'étatique jusque-là prédominant. Preuve aussi de nouveaux regards vers ce que l'on nomme, abusivement et faute de mieux, la société civile. Nouvelle étape : celle, plus récente, de la recherche du politique au cœur de processus informels. Jusque-là peu observés : celle des élites locales, des groupes d'intérêt, des différentes activités, des comportements et expressions, des formes communautaires et associatives. Toutefois, La césure entre dynamique universitaire et dynamique de recherche semble constituer la variable structurante du paysage académique marocain avec laquelle se conjugue une logique de polarisation spatiale des capitaux académiques permettant de mieux comprendre l'enclavement des politiques observées au Maroc et d'expliquer les pratiques, représentations et tensions des acteurs interviewés à partir de leur trajectoires.

De l'apport pionnier d'Ibn Khaldoun aux travaux sur la "transitologie" et la "gouvernance", en passant par les "lettres sultaniennes" (*Addab Essultania*), l'érudition orientaliste, la sociologie coloniale, l'école "néopatrimoniale", le "positivisme juridique", etc, "la science politique" au Maroc a toujours fonctionné à la manière d'un observatoire, plus ou moins distant, de la dynamique historique et politique du Maroc. Il est Force, cependant, de noter que les apports les plus décisifs sont venus de la marge de cette discipline dont on peut dire qu'elle peine encore à conquérir un statut autonome et une identité scientifique propre au sein des sciences sociales au Maroc. Sauf rare exception, les problématiques les mieux élaborées et les interrogations les plus fécondes ont été provoquées et développés par des historiens comme A.Laroui, des sociologues comme P.Pascon ou des anthropologues comme A.Hammoudi. Plus encore, la contribution des chercheurs marocains a, depuis l'indépendance, du mal à sortir du carcan académique

conçu et forgé ailleurs par des auteurs étrangers. Lorsque des universitaires marocains entrent en lice comme parties prenantes dans le débat politologique, c'est très souvent une posture défensive – « décoloniser » les sciences sociales- qu'ils choisissent pour marquer leur présence et répliquer à un Gellner ou un Waterbury. Les recherches réalisées et qui constitue les synthèses de ces travaux ont insisté sur l'immutabilité de la société marocaine. D'ailleurs ce sont des "gilles" de lectures qui n'ont cessé d'alimenter plus de décennies de recherches. En effet, l'univers "hégémonique" dans la recherche en " sciences politiques" au Maroc est constitué principalement par la sociologie coloniale (Michaux-Bellaire, R.Montagne, ...), E.Gellner, J.Waterbury, R.Leveau, C.Pallazoli. Aussi, malgré l'originalité de l'œuvre d'A.Hammoudi¹⁴, ce dernier non point qu'il ait amplement échangé avec J.Waterbury et R.Leveau, dont il s'est refusé à contester les thèses comme il le faisait avec E.Gellner depuis 1974¹⁵, mais « surtout parce qu'il a repris de façon substantielle les concepts clefs des théoriciens de l'Etat néopatrimonial : La politique de notable, les arbitrages des intérêts segmentaires, la cooptation, la corruption et la redistribution politique des ressources » (A.Al Maslouhi, 2006 : 728-730).

Bref, la science politique demeure par rapport à la plupart des sciences sociales une nouvelle préoccupation dans le champ scientifique marocain. Investie principalement par les "juristes", les "économistes", les "historiens", les "sociologues", les "anthropologues", etc , la science politique a eu peu d'occasion d'être pratiquée comme telle et la spécificité politologique n'est pas suffisamment affirmée pour qu'elle revête tout son "sens" et toute sa portée. Dans cette optique, variant à la fois selon les époques, et les lieux et à l'intérieur d'une même séquence temporelle, les travaux et enseignements unifiés sous "le label" : "science politique", s'actualisent de mixtes de savoirs orientés vers la pratique et de savoirs académiques. Il va sans dire que la radiographie des polémiques relatives à ce qu'a été, est ou doit être une discipline constitue une manière de saisir les contours des conceptions partagées que se fait une communauté académique de sa propre pratique à une époque donnée.

Ce faisant et comme on le sait, toute discipline acquiert son autonomie en créant son champ et en se donnant de la visibilité à travers la médiation d'infrastructures distinctes de celles des autres disciplines ainsi que d'une communauté savante organisée. Effectuer un bilan de l'élaboration du champ politologique peut paraître prématuré car les cinquante années écoulées d'enseignement universitaires ne permettent pas encore de dégager une véritable histoire marocaine de cette discipline. Sur ce, l'histoire de la " science politique", produite grâce aux recherches menées aux institutions universitaires, durant le deux derniers décennies qui vient de s'écouler, n'est pas en mesure de dégager de véritables hypothèses, des thèses, des courants, des tendances et de conflits d'écoles. A la fragilité structurelle du " savoir politique", et de la prédominance du caractère "institutionnaliste" et "juridiciste", on constate aujourd'hui une tendance à la "caméralisation" de la "connaissance politique" .

Dans la mesure où elle se donne comme objet les mécanismes de la "domination" et les mécanismes de la "compétition" pour le pouvoir légitime, la "politologie" au Maroc a par contre des difficultés à émerger institutionnellement vu qu'il s'agit de décrypter un contexte voire une écologie politique qui ne reconnaissent explicitement ni la compétition pour le pouvoir ni le "conflit politique". D'où cette question paradoxale en paraphrasant M.Ennaji¹⁶ : une science politique dans cet état de faits à quoi sert ou bien pourquoi faire ?

¹⁴ Dans *Maîtres et disciple*, A.Hammoudi, se propose d'étudier, du point de vue anthropologique, la genèse, les structures ainsi que les fondements des pouvoirs autoritaires dans les sociétés arabes contemporaines. En prenant appui, sur l'exemple marocain (qu'il considère comme une grande *Zaouia*), à travers une perception "holiste" de la relation maître /disciple. A.Hammoudi, en conclut que le syndrome autoritaire qui s'y cristallise, investit tous les paliers de l'existence sociale au sein de l'Etat arabe.

¹⁵ Cf A.Hammoudi (1974), « Segmentarité, stratification sociale, pouvoir politique, et sainteté. Réflexion sur les thèses d'Ernest Gellner », in *Hesperis Tamuda*, n° 16, 1974, p147-180

¹⁶ Cf.Mohammed Ennaji, « Une science sociale au Maroc, pourquoi faire », in *Peuples méditerranéens*, n° 54-55, 1991

De "l'ajustement structurel" de la science politique au Maroc

Le statut académique de la pratique politologique souffre à nos jours d'ambiguïtés lourdes de conséquences. La science politique ne mobilise plus ou peu les plumes et les énergies intellectuelles comme elle le faisait au temps d'un Laroui ou d'un Pascon. Même l'élan relativement important qu'elle a pris dans les années quatre-vingt sous l'impulsion de générations plus jeunes de politologues marocains (Saaf, Tozy, Agnouche,...), allait connaître un net essoufflement au cours de la décennie suivante. Sur un autre plan, la disparition ou le retrait de certaines figures étrangères (Berque, Gellner, Leveau, Waterbury, Camau, etc) qui connaissaient intimement le Maroc politique se sont traduits par l'irruption sur le champ politologique de générations plus jeunes dont les connaissances sur le Maroc profond restent encore fragiles. Rompant avec l'héritage de leurs prédécesseurs, les nouveaux politologues étrangers mobilisent des savoirs et des techniques d'investigation nouvelles, mais à, à la différence des années quatre-vingt par exemple, sans synergie avec leurs homologues marocains.

Il en résulte que pour comprendre ce que la science politique au Maroc fût, ce qu'elle est, et ce qu'elle deviendra, exige de repérer sa position : qui la pratique, en vue de quelles luttes, et aux prises à quelles situations ? Ne penserait-on pas que c'est en fonction de leurs préoccupations politiques que les promoteurs de la discipline dessinaient leurs projets scientifiques ? Était-il concevable que les luttes politiques, si vives dans les deux décennies 60 et 70 et en quelques sorte durant les années 80 du 20^{ème} siècle, n'ont pas massé pas les œuvres d'une science politique encore si peu sûre d'elle-même ?

On note de passage que l'une des dimensions essentielles du conflit consiste en l'affrontement entre les discours qui tendent à reproduire cet état de fait et ceux qui visent au contraire à déconstruire cette domination. Cette bataille a donc aussi lieu dans le champ universistaire (l'avortement de l'expérience de l'institut des études politiques en le fusionnant au profit de la faculté de Droit de Rabat en 1962, d'une part, la fermeture de l'institut de sociologie en 1970 d'autre part, trouvent une explication dans la priorité de l'approche sécuritaire par rapport à l'approche développementaliste/scientifique).

Mis à part les quelques entreprises scientifiques des années 60, 70 et 80 qu'on peut classer du côté de la posture "cognitive" fondatrice de la discipline politologique au Maroc, la tentative sous un ton de la décolonisation de A. Khatibi, on peut la joindre au profit de la posture "esthétique". De même, la posture "critique" qu'on peut détecter à travers les doctrines libératrices, révolutionnaires ou réformistes qui ont étayé l'élaboration de savoirs dogmatiques et de paradigmes universels, discréditées et remises en cause par la suite sous un double choc de l'argument de "l'idéologisation" et d'absence de "neutralité axiologique", va s'éclipser au début des années 1990. Faute de mieux, la "cohorte" des politistes se contente de reproduire l'ordre du jour politico-administratif dans les agendas scientifiques et les politiques de recherche en cédant quasi-totalement à la "caméralisation" de la discipline. La science politique au Maroc, est donc passée au moins dès le début des années 1990, d'une défense de "causes politiques" et de "paradigmes idéologiques", à comprendre et expliquer des processus. A partir de cette connaissance historique, elle s'est fixée des objectifs à l'aune de suggérer des "critères" et des "stratégies" pour "l'action politique". Ce passage à la "neutralité passive" signifie un changement de "cap" radical dans la trajectoire de l'essor de la "science politique" au Maroc

Si l'on accepte que le développement de la science politique au Maroc se soit accompagnée de la "politisation/dépolitisation" de ses "producteurs", s'ouvre alors de plein droit, l'hypothèse ci-après : Les sciences sociales instrumentalisées par le "pouvoir d'Etat", en viennent à perdre toute autonomie, ce qui n'est pas sans conséquence grave sur la production politologique et sa qualité. Dès lors, le politiste marocain ou celui qui prétend l'être, voit se réduire de plus en plus son intervention dans le champ politique, accentuant ainsi son exclusion sinon sa marginalisation. Comme la sociologie, la science politique a souffert tout au long de l'ère post indépendance -dominée par l'autoritarisme-, du préjugé selon lequel elle n'est rien d'autre qu'une "discipline spéculative et subversive". Delà on récuse tout discours "critique" et "contestataire" allant à l'encontre de la vision du pouvoir de l'Etat. Dans cette optique, à côté du risque de décodage des mécanismes de domination, le pouvoir d'Etat ne tolérerait pas « l'émergence d'autorités scientifiques dont la reconnaissance par l'étranger légitimerait le discours

subversif » (M.Ennaji, 1991). En termes foucauldien, la victoire de la perspective " dominante " consiste dans la production d'un "ordre du discours" où certaines perspectives acquièrent le statut de neutralité, tandis que d'autres sont dévalorisées au nom de cette supposée "neutralité" (M.Faucould, 1966, 1969). Suivant ce qu'on a pu constater, la science politique au Maroc présente aujourd'hui des lacunes. Elles consistent en l'absence d'outils pour y penser "l'essence du politique". Ces failles deviennent logiquement d'autant plus visibles que les "conflits" et "clivages sociaux" s'imposent sur l'agenda politique du pays. Leur montée en puissance défie en quelques sortes la discipline à leur faire une place. A cet égard, G. Sartori s'est fait déjà l'écho d'un certain mal-être qui éclaire les impasses d'une approche strictement "positiviste"¹⁷. En ce sens, il est remarquable, aujourd'hui, qu'un paradoxe estampille le champ politologique : le consentement et la contribution que les politologues ou ceux qui se répètent comme tels, eux-mêmes, apportent activement à ce dont G. Sartori a mis en garde. Pour être plus précis, il va sans dire que la première génération de politistes se permettait de tenir un discours scientifique autonome, voire critique, alors même que la marge de tolérance du pouvoir et le champ de la liberté d'expression étaient très réduits. Actuellement avec l'essoufflement de l'ancien régime de Hassan II et l'avènement du nouveau règne, l'existence de cette liberté et le recul des pratiques de censure d'antan ne semblent pas cristalliser chez les nouvelles générations de chercheurs des attitudes autonomes et des questionnements originaux et réflexifs sur le "politique" au Maroc. C'est pourquoi l'explication mécanique qui consisterait à incriminer principalement le pouvoir d'Etat, ne pourrait manquer de paraître un peu court. Certes, la "science politique" se développe plus dans un système instable, aux changements fréquents, car cette situation dévoile des pans parfois cachés du système et constitue un "challenge" pour les chercheurs qui doivent innover dans leurs quêtes et tentations d'explication. Or cette situation peut aussi, même dans des régimes démocratiques, engendrer de la méfiance pour la "science politique" à cause de son aspect critique (A-P Frogner, 2002 : 641-642). Pourtant, il s'impose dans le cas marocain, d'investir ce rapport apparemment inédit jusque là dans le paysage local entre la recherche scientifique et les pratiques politiques courantes et leur cortège de questions décisives concernant l'autonomie absente/ relative de la science.

Trois facteurs permettent d'éclairer cette situation. D'abord, la complexité de l'ensemble de la vie politique qui comprend aussi bien le "système politique", les "structures bureaucratiques" que la répartition des rôles entre les acteurs, les normes et les valeurs de contrôle social, au point qu'il est difficile de faire la distinction entre "politique" et "religieux". Dans cet environnement complexe, l'ambiguïté qui en découle, limite la capacité des politistes à influencer le gouvernement et les politiques publiques et affecte (négativement en quelque sorte au moins pour ceux qui attendent une rémunération matérielle voire une reconnaissance symbolique) leurs efforts et les résultats de leurs recherches. Ensuite, la situation socio-politique de développement de l'idée de l'État-nation et de ses relations avec l'affirmation de la puissance publique. La confusion de cette notion et ses implications restreint le rôle de la science politique, car il n'existe pas de cadre d'organisation intellectuelle de les connecter ensemble. Le développement politique récent y a contribué, cependant, il ne faut pas l'entendre ici dans un sens « développementaliste » réducteur (B.Badie, 1987.). Mais en prenant en compte les modalités particulières de l'altération des institutions politiques, dont certaines sont antérieures au processus de décolonisation. Les inerties du système éducatif constituent un troisième facteur limitant le développement de la science politique au Maroc. La priorité des indicateurs quantitatifs, indépendamment des indicateurs qualitatifs, les

¹⁷ En Octobre 2004, Giovanni Sartori publie un article intitulé «Where is Political Science Going ? » où il questionne radicalement la discipline qu'il a, selon ses propres mots, contribué à créer. La critique qu'il adresse à la communauté des politologues nord-américains sonne comme une sanction. Sartori signale qu'il a toujours résisté à l'influence de la science politique nord-américaine. Il n'avait pas prévu à quel point "la notion de science allait devenir étroite aux Etats-Unis". Loin de la perspective wéberienne et des accumulations épistémologiques contemporaines, la science politique "dominante" (le terme est utilisé par Sartori) "a adopté un modèle inapproprié de science (extrait des sciences dures)", en d'autres termes, un modèle néopositiviste. Dans ce contexte, la méthode est assimilée à la technique. Loin de cultiver une méthodologie de "comment penser", ce dont il s'agit c'est simplement de s'entraîner en "techniques d'investigation et traitement statistique". Il critique également le quantitativisme extrême et extrémiste qui « de fait nous a entraîné sur un sentier de fausse précision ou d'inutilité précise". Pour lui, « l'alternative ou du moins celle pour laquelle je plaide, consiste à résister à la quantification de la discipline (...) penser avant de compter » : Giovanni Sartori, "Where is Political Science going ?", *Political Science and Politics*, vol. 37, n° 4, octobre 2004, Washington, pp. 785-789.

restrictions budgétaires dans le domaine de la recherche, la priorité de l'éducation sociale au détriment de l'atout scientifique, le manque de ressources humaines, entre autres, ont été et restent des causes directes de l'affaiblissement scientifique (*l'impairment*) de la politologie¹⁸. Par ailleurs, dans le contexte marocain, le substrat institutionnel indispensable à l'éclosion d'études du politique s'est peu développé et la science politique éprouve quelque peine à faire sa place dans l'ensemble de l'enseignement et de la recherche¹⁹. Aujourd'hui encore, l'absence d'un département de science politique "digne" de ce nom ou d'un institut de formation dans les domaines de la science politique, donne à cette discipline un caractère "ésotérique". Or, si l'on considère les problématiques majeures qui sont davantage relayées par la presse²⁰ actuellement, telles que la refondation de l'État, la consolidation de la démocratie ou encore le contexte de mutations des rôles fonctionnels de l'État, pour ne citer que ces quelques exemples, on peut avancer sans se tromper qu'il existe un contexte favorable pour les analyses du "politique". On peut même ajouter qu'il existe une demande même implicite de formation pour une meilleure compréhension des phénomènes politiques.

Dans cette optique, la pratique politologique ou celle qui s'entend comme telle, répond concurremment avec d'autres sources d'information- les reportages journalistiques, les enquêtes produites par les instituts statistiques administratives- ; elle se développe beaucoup aujourd'hui car la demande publique est privée de données sociales tend à croître rapidement. Ces données ont en effet un intérêt non seulement « pratique » mais « rhétorique » pour les commanditaires publics et privés : « on ne conçoit plus aujourd'hui un combat ou un débat politique qui ne s'appuie sur des chiffres et des données sociales » (R.Boudon, 1992 : P14). Par ailleurs, si l'emprise positiviste peut se révéler paralysante, elle n'en a pas moins une influence profonde sur les évolutions ultérieures du savoir politique. Cette situation fait en sorte que les "juristes", les "sociologues" et même les "philosophes" s'improvisent "politistes" ou "politologues", créant ainsi un état de confusion et de brouillage quant à l'autonomisation et au

¹⁸ Sur ce point nous renvoyons au deux études nationales faisant état de la recherche en sciences sociales et des livres et parutions marocaines, réalisé par le sociologue Mohamed Cherkaoui, qui énumère les dilemmes de la recherche et crise des sciences sociales. Une synthèse de ces deux enquêtes a été exposée dans la revue *Economia*, n° 4/octobre 2008-janvier 2009, p84- 89. En relation avec ma thématique, nous nous y lisons ceci : « au Maroc comme du reste dans d'autres pays en voie de développements, les chercheurs font face à un dilemme : soit ils participent à des expertises et à des travaux extra-universitaires pour contribuer à la résolution de problèmes locaux, soit ils suivent les modèles et les systèmes de référence universalistes communs à la communauté scientifique internationale. Apparemment, les deux voies sont exclusives l'une de l'autre au Maroc. Il n'en est pas ainsi dans les pays où la recherche fondamentale est soutenue. Si les ressources de l'enseignant chercheur marocain proviennent principalement, pour ne pas dire exclusivement, de réponses à des appels d'offres, s'il n'est pas libre de définir librement ses thèmes de recherche, sa problématique théorique. Il faut s'attendre à ce que les résultats de ses travaux demeurent confinés dans de médiocres perspectives d'ingénierie sociale. Il serait miraculeux qu'ils aboutissent à un progrès de la connaissance scientifique, à des résultats cumulatifs ou inédits. » p85-86

¹⁹ Sur ces questions, je cite l'étude (en arabe), réalisé par le chercheur A.Boujdad : « L'université marocaine et le bilan de la recherche scientifique politique. Etude d'un cas (la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat), in A. Boujdad (2005), *Savoir et pouvoir au Maroc. Questions actuelles*, Ennajah El jadida, p203-236

²⁰ Au Maroc, « le fait de presse a toujours été une initiative du politique », avec bien cette réalité spécifique : pendant les trente années qui ont suivi l'indépendance, « un monopole des partis politiques de l'opposition historique sur la presse écrite face au monopole du Palais sur l'audio-visuel ». Pourtant à l'orée des années 90 du 20^{ème} siècle, des initiatives de la presse privée se sont multipliées, au lendemain de la disparition forcée (par l'interdiction ou par diverses sortes de pression du Pouvoir) des rares parutions que ne contrôlaient ni les partis d'opposition traditionnels ni le Palais ("Souffles", "*Lamalif*", "*Intégral*", "*Attaqafa Al Jadida*", "*Kalima*". Dans ce cadre, les conflits opposants l'Etat à certains journaux et l'agacement de plus en plus manifeste de la classe politique à l'égard de certains supports d'opinion, en sont des illustrations. La transgression des "tabous" et des "lignes rouges", par l'investissement des sujets qui fâchent, sont devenus les produits principaux du "plat" journalistique offert par plusieurs supports pour amadouer et attirer un lectorat sensible aux discours populistes. La monarchie, l'institution militaire, les services de sécurité, les exactions du passé, les procès politiques, les dessous des coups d'Etat, la mémoire des victimes, les scandales financiers, les dossiers des dilapidations des biens publics, et les dessous des dysfonctionnements des entreprises publiques, font de plus en plus les unes des journaux. En matière de contenu, on observe que la posture critique occupe une place centrale dans les choix éditoriaux, de la sorte que l'enjeu de cette posture semble ne plus se limiter à la condamnation de l'ancien régime en dévoilant sa nature, en condamnant ses pratiques, mais il s'étend aussi au présent en pointant les pratiques considérées comme « une perpétuation des pratiques détestables du passé dans le présent ». Une étude sur le *journal Hebdomadaire* à travers les thèmes reflétant le point de vue éditorial, à travers l'ensemble de ses numéros parus en année 2005, réalisée par H.Rachik & M.El. Ayadi, est très illustratif du surinvestissement des « zones d'ombre » et du réinvestissement de la tradition de combat de la presse militante d'autrefois. Cf. le thème intéressant de « la presse écrite et transition », in *Les cahiers bleus*, n° 5 (Le cercle d'analyse politique), 2006, p5-55

développement de la "science politique". De même, faute d'une identité sociale et professionnelle claire, c'est ce statut de "serviteur de l'Etat" que les promoteurs du savoir politique cherchent à briguer et c'est de l'Etat qu'ils essaient d'obtenir la reconnaissance de leur existence en tant catégorie et une position sociale valorisante. La catégorie politiste est donc un artefact, produit d'une histoire culturelle, des contraintes et opportunités politiques qui confèrent des statuts particuliers instables et des contenus spécifiques aux répertoires qu'ils utilisent.

On pourrait penser qu'il y a dans cette façon de procéder, une illustration de l'unité anthropologique entre "connaissance" et "intérêt", qui dans les conceptions de Habermas²¹ passe cependant par l'exigence d'une "police scientifique" qui a ses spécificités dans les disciplines sociales, ce à quoi doit justement répondre la théorie critique. Dans les faits, on assiste à une instrumentalisation de la pratique politologique incompatible avec un véritable déploiement scientifique. Le support institutionnel nécessaire à toute recherche politiste et scientifique, tend à se transformer au Maroc en véritable entrave à l'émergence d'un fonctionnement marqué par un impératif de type épistémologique.

La conséquence immédiate de la faiblesse institutionnelle, c'est la faiblesse de la communauté des chercheurs et d'enseignants qui, il faut le relever cependant, s'est accrue de manière appréciable et continue à s'accroître ces dernières années. Dans cette perspective, la science politique au Maroc serait redevenue une science appliquée ; non plus en vue de renversement des rapports de domination, mais à l'efficacité du système politique, et à sa consolidation. Science « normalisée », « science désenchantée », cette science politique est-elle devenue une « science d'Etat »?

II- la connaissance politique au Maroc du "calibrage" au "brouillage"

La science n'est pas une simple dynamique de réflexion sur des matériaux qui seraient donnés. Il s'agit d'abord de réfléchir sur la pertinence ou non des questions et problèmes et sur les outils (concepts) pour les penser. Les sciences sociales ont cette particularité de prendre pour objet ce qui, dans le sens ou on l'entend, est l'objet même de la politique. D'emblée la connaissance politique est liée à la politique. Non pas comme un surplus, non pas par ce qu'elle est "récupérée". Non par manque d'objectivité. Mais parce que des enjeux de lutte président au classement même et à la sélection de ce qui est pensé. En ce sens, la science politique suppose une "métapolitologie", c'est-à-dire un discours formalisé pour parler de la politique dans laquelle cette connaissance s'inscrit. Il s'ensuit que le processus d'objectivation constitue un enjeu sociopolitique essentiel car, étant donné les effets sociaux qu'il produit, il n'est souvent que le sceau posé sur des conclusions qui s'imposent dans les rapports de force en cours. Le discours scientifique ne constitue pas un simple énoncé qui objective les situations analysées. Il prend part à un champ discursif et pratique plus général. Il entre en relation avec d'autres discours et d'autres pratiques qu'il affirme ou contredit (P.Gaboriau, 2008 : p88-91).

L'autonomie relative à l'épreuve du tournant "caméraliste"

Dans un contexte de "science enregistreuse", problématiser une question cruciale pour la science politique au Maroc, en l'occurrence, celle de la relation entre la discipline et son objet d'étude, notamment en ce qui concerne les relations de pouvoir et le conflit reste le grand absent de l'agenda de la majorité des recherches politistes. L'acceptation d'une ingérence et d'une mainmise du savoir institué, comme le traduit notamment actuellement le syndrome caméraliste y participe pour beaucoup. Ainsi, la contrainte institutionnelle décide des paradigmes dominants, lesquels s'élaborent en dehors du « cadre épistémique » réel. Davantage la fragilité et la précarisation de la pratique de la politologie s'accroissent par la « désinstitutionnalisation » des appareils éducatifs et de formation. Suscitées par l'Etat, les sciences politiques sont mises à son service. Ainsi, en offrant aux gouvernants la caution de leur savoir technique, les porteurs de la science politique confortent et légitiment les options autoritaires. La faiblesse

²¹ Cf, Y. Habermas (1965), *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard, Traduit de l'allemand par Gérard Cléménçon, 1976 et *La technique et la science comme idéologie*, Traduction de J-R.Ladmiral, Gallimard, 1973-1975

institutionnelle, le manque d'autonomie des politistes-bricoleurs, ajoutés aux contraintes de l'écologie politique influencent largement la production politologique cognitive dont l'espace n'est pas encore balisé et « l'action de recherche n'est rémunérée ni symboliquement ni matériellement » (Tozy 1992 : 105). Quels sont donc les rapports entre l'esprit de cour et la constitution d'un savoir politique cognitif ? L'esprit de cour s'accommode-t-il d'une visée épistémologique ? comment préserver l'objectivité et l'autonomie de la science politique dans le processus de curialisation » en cours ?

En effet, la dépendance vis-à-vis des "agences étatiques et académiques internationales" a empêché la majorité de la cohorte des politistes de prêter attention aux "graves problèmes nationaux, comme l'inégalité, le chômage, la pauvreté et l'insécurité." C'est pourquoi le programme de recherche de cette science politique conventionnelle n'est pas en mesure de penser l'essence du politique (le conflit social sous ses multiples dimensions). Analytiquement, le libéralisme, obsédé par la stabilité institutionnelle et le respect des "règles du jeu" disqualifie à priori les mouvements sociaux et empêche de les comprendre en tant que protagonistes fondamentaux de la politique contemporaine. Cela affecte ainsi l'analyse des dynamiques sociales. Le débat se noue finalement autour du sens possible du politique. Une opposition se dessine entre une définition qui oeuvre en faveur de la reproduction des élites au pouvoir, et une autre qui s'y opposerait. De ce point de vue, l'establishment des pratiques savantes politologiques qui, consciemment ou inconsciemment, suit les critères normatifs importés de la science politique caméraliste, leur est fonctionnel.

La quête du contrôle et donc de la domination sociale peut se faire par des adaptations mesurées ou conservatrices des modes de "gouvernementalité" aux transformations sociopolitiques. Il s'agit d'aménagements réalistes ou machiavéliens ; c'est-à-dire qui s'inscrivent dans le jeu politique de la conservation du pouvoir ou de la domination du champ politique. En ce sens, en raison de l'enclassement historique de la science et du politique, les productions intellectuelles et discursives sur la société ne peuvent être pensées indépendamment des formes de l'Etat et de l'action publique, que ces productions instaurent une distance critique, se revendiquent d'une neutralité axiologique ou s'inscrivent dans une logique de légitimation. Inversement, par de-là sa vocation analytique, le discours scientifique a aussi un caractère prescriptif et performatif qui en fait une activité sociale à part entière. Il participe ainsi à la définition de l'action publique qui en retour s'impose à lui comme cadre de référence (B.Zimmermann 2004 : p3). Et ce n'est pas là uniquement un problème de tension entre inscription citoyenne et exigences professionnelles du chercheur politiste, mais plus largement de conception de la démocratie et de la place respective à la fois de la démocratie et du politique, du savant et du profane dans un contexte de "technocratisation" et de "scientification" croissante des formes de gouvernement. (Ibid : p15). Cette demande publique prend souvent la forme de programmes et de contrats de recherches publics invitant les politistes à trouver des réponses à des questions concrètes, opératoires pour la gestion politique de la société. Il s'ensuit que la politologie établie penche vers une science politique « empiriste », « positiviste », « appliquée » et « expertisante », vers la « caméralisation », pour reprendre les termes de Raymon Boudon (1992,2002).

Sous une chape de plomb technocratique, culturellement aliénante, la politique est remplacée par une administration scientifiquement rationalisée. L'hypothèse cruciale et problématique de ce modèle est, bien sûr, la nature unidimensionnelle du savoir scientifique et du développement technique qu'il induit. Dans cette optique, empêtrés par les nœuds de la tradition juridique, des perceptions "gouvernementalistes", la science politique est perçue et traitée comme " science de l'État", dépourvue des débats théoriques. L'enjeu ne saurait être ignoré. Les sciences dans l'État peuvent se muer en sciences de l'État, et ainsi transformer son action. Ce sont les contours du "politique" qui sont redéfinis par cette incursion des rhétoriques, des concepts et des militantismes scientifiques en son sein. En retour, c'est aussi le visage des sciences sociales qui change. En suscitant, sinon en informant, une demande, l'État intervient sur le paysage académique. C'est donc tout un mode de production de savoir qui se trouve ici en jeu. ». Aussi, la prétention d'aborder et de maîtriser les enjeux du moment n'est pas sans risque. A mesure que la science politique se déploie en tant que discipline et que les politologues acquièrent une visibilité publique, il semble que la science de "la politique", "des politiques" et du "politique" doit de plus en plus coller à l'actualité du jour. L'intervention des politologues dans la prise de décision politique,

dans la politique "ici et maintenant" est notable. Dans certains domaines, les politologues interviennent également comme "conseillers du Prince" (par ex. : conseils de stratégie, évaluation des politiques publiques, études pour ministères, cabinets ministériels, organisations internationales, etc.). Quelle est leur influence potentielle sur cette prise de décision politique ?

La "plume" au service de "l'épée" ou le défi de la camérialisation ?

Prenant appui sur les réactions de la communauté scientifiques vis à vis du Rapport cinquantenaire : *le Maroc possible* (2006), je tente de montrer que le déploiement des pratiques politologiques qui y figurent dans leur globalité, se limitent à produire des connaissances empiriques, basée uniquement sur la restitution de la réalité, sans tenter de démonter les mécanismes de fonctionnement d'une mesure ou d'une pratique en mettant à jour l'aspect idéologique leur servant de soutien, et donc peu révélateur sinon masquant des mutations historiques, socio-politiques, culturelles et économiques profondes qui traversent la société marocaine. D'emblée, au centre du cadre conceptuel et théorique du « Rapport Maître » selon l'expression d'A.Saaf, on trouve les notions de "développement humain" et de "potentiel humain". En fait, la philosophie qui en constituent les toiles de fond et en déterminent l'architecture, stipule que le processus de développement humain consisterait alors principalement à « libérer le potentiel humain, à le valoriser et à le mobiliser ».

Dans cette optique, le rapport fait une analyse de la société dans deux perspectives. Une première qui se veut diachronique, retrace et met l'accent sur des phénomènes qui s'inscrivent dans la durée. Elle privilégie l'analyse des changements et des évolutions, des transformations et mutations diverses (sociales, économiques, démographiques, culturelles...). Une seconde perspective, elle se veut synchronique, observe la société à un moment donné (le Maroc en 2005).

Sous le titre « évolution du potentiel humain », des aspects, entre autres, le changement des mode de vie, les transformations structurelles de la famille, le rapport différencié à la religion, l'émergence de nouveaux acteurs (société civile, mouvement féministes, etc.), nouveaux canaux d'expression et la problématiques du système des valeurs, ont été traités. Au niveau politique, on peut évoquer, le passage « du sujet au citoyen », les transformations du rôle joué par l'Etat (désengagement, « L'Etat régulateur »), l'implosion des structures sociales traditionnelles (affaiblissement du rôle joué par la tribu, comme un élément structurant de la société..) et l'émergence de nouveaux acteurs (société civile, ONG, ...). La partie consacrée à la « libération du potentiel humain », met en exergue un système de "gouvernance" en transition dont les descriptions se sont axées sur la mutation du système politique ;édification de l'Etat de droit ; l'action de la société civile perçue comme une forme d'institutionnalisation des mouvements sociaux ; le rôle mitigé de l'appareil administratif ; la problématique relative à la gestion de l'espace et l'aménagement du territoire et de l'habitat d'une part, les politiques de déconcentration, décentralisation, de la régionalisation et du développement du territoire national d'autre part. Par la suite l'accent est mis sur la valorisation de ce potentiel humain, qui est appréhendée par le biais de l'accès aux services de base, à savoir, l'éducation²², la santé, la protection sociale et la lutte contre la pauvreté.

²² La Commission Spéciale de l'Education et de la Formation, connue sous la COSEF, a été constituée à la suite d'un discours du Roi Hassan II en mars 1999 pour mener une réflexion sur la réforme de l'enseignement sous forme d'une charte, et reconduit par le Roi Mohammed VI, pour continuer sa mission de faire ressortir le système éducatif de son échec. Présidée par l'artisan du " Rapport Maître ", elle a rendu son travail en 2001 sous forme d'une charte. Depuis, la charte nationale pour l'éducation et la formation est devenue la bible à laquelle toute réforme doit se réformer. Cinq années après, le Rapport Maître y reprend les maux du système éducatif, entre autres, le blocage de sa fonction sociale et économique, la déconvenue linguistique et les retards de l'intégration de l'université et de la recherche dans l'économie du savoir, etc. Par ailleurs, au cours de cette année, les sorties médiatiques (qui désignent toujours la persistance des blocages soulignées) du pilote du "Rapport Maître", en sa qualité du président du Conseil Supérieur de l'Enseignement (CSE), (remplaçant la COSEF, par le Dahir n° 1-05-152 du 10/février 2006 et dont la cérémonial d'installation de ses membres a lieu le 14/06/2006) conforte ce constat que « la réforme de l'école ce n'est pas une affaire technique », qui constitue le propos même de M. Le Conseiller Royal Abdelaziz Meziane Belfkih, avoué lors de son entretien avec le quotidien Le Matin du Sahara dans son édition du 15/02/2006, en répondant à la question des blocages de la réforme. De passage, j'aimerais attirer l'attention que depuis 1957, le système éducatif marocain a connu, huit tentatives de réformes, allant de la marocanisation du corps enseignant,

En fait, pour le "justificateur" dont le rôle est d'animer le devoir de confirmer les apparences et soutenir les décisions et orientations des pouvoirs institués, le "Rapport Maître" est un diagnostic soucieux d'un certain équilibre et il est imbibé d'une certaine sagesse. Il s'ensuit que tout pouvoir sans doute aimerait des scientifiques plus « objectifs », à savoir avocats de sa cause. En contrepartie, l'assujettissement est aisément doré des vertus de l'objectivité. Mais les chercheurs, ne sont pas là pour endosser le rôle de valet des autorités et collaborer à l'établissement des légitimités sociales ((P.Gaboriau, 2008 : p82). Dans le même ordre d'idées, il a été souligné, non sans justesse, que le texte du "Rapport Maître", apparaît en fin de compte comme l'œuvre de "fonctionnaires corrects", de "serviteurs de la bureaucratie d'Etat" : « surtout pas de responsabilité ni politique, ni morale, ni historique », sans ambition notoire, loin de l'univers du « faire transformiste ». Il paraît plutôt constitué par un ensemble de sous rapports quasi-techniques, ou d'articles globalement conformistes, le tout ne sortant pas de ce à quoi la gestion administrative et la recherche académique a déjà habitués jusque là, accompagnée d'un répertoire de ce que le Maroc aurait pu faire. « Ne se basant pas sur l'analyse des données, ne procédant pas à l'identification de manière claire des dysfonctionnements, n'élaborant pas de diagnostics fiables, il ne dégage pas et ne permet pas de dégager des recommandations « opérationnelles », réellement convertibles en actions²³ ». Aussi, qu'elle signification donner à l'association des universitaires/ techniciens avec le cercle des technocrates et quels sont les mobiles qui les ont poussés à la réalisation de ce "Rapport Maître" qui va gouverner le destin socio-politique marocain jusqu'aux confins de 2025 ? Est-ce que ce travail constitue une pensée sur l'avenir du Maroc sans implication de ses composantes politiques et civiles sinon s'agit-il d'une conceptualisation théorique qui légitime l'intervention des technocrates qui souffrent d'une crise et d'absence d'une matrice conceptuelle dans leurs programmes? Est-ce que ce "Rapport Maître" constitue une alternative à la crise et la "panne"/ "trahison" des élites à forger une conception d'un projet de société intégré, capable de réussir le processus de démocratisation, la mise à niveau économique et réalisation de la paix sociale ?

Interviewant, le Conseiller Royal, artisan et pilote du "Rapport Maître", le quotidien *le Matin du Sahara*, s'est permis de conclure qu'il s'agit d'une « base incontournable pour un véritable débat de projet de société²⁴ ». Il va sans dire que les lectures et les messages de ce quotidien représentent pour plusieurs observateurs, la position officielle. Pourtant, l'alliance du "politologue", de "l'économiste", de "l'anthropologue", du "sociologue", de "l'historien" et du "théologien" pour l'élaboration dudit Rapport suscite des questionnements²⁵.

entamée au début de l'indépendance, jusqu'à la charte de la COSEF, proposée en 1999, en passant par le changement du système d'examen du Baccalauréat au cours des années 1990, et l'arabisation des années 1980. On avance qu'aucune de ces réformes n'a pu introduire une refonte de fond du système ou n'a trouvé pas une application réaliste sur le terrain. (Cf., la vie économique du 17 février 2006, p39-45)

²³ Cf A.Saaf, (2008), « 2007 ou le palais des rêves », Communication, Grenade, janvier, 2008

²⁴ Il est à noter que en répondant à la question s'il y avaient des préalables à l'élaboration de ce travail, le conseiller, tout en situant que c'est le discours royal du 20 août 2003 qui a donné acte de naissance du mandat d'élaboration du Rapport, il s'est félicité d'éviter les écueils à l'aune de: « ne pas rechercher l'exhaustivité à tout prix, oublier l'essentiel pour aller vers l'accessoire, aller vers l'anecdotique ou l'événementiel, éviter de tomber dans le programmatique » en arguant qu'il s'agit d'un pays qui « se veut un Etat de Droit et qui veut construire une véritable démocratie » et que « la construction du Maroc de demain devrait se faire avec l'ensemble de ses enfants », une mission, selon le conseiller, qui n'est pas un domaine réservé de ceux qui peuplent les « structures politiques représentatives » ni n'incombe à un « groupe de chercheurs ou cadres de l'administration même s'ils sont doués de pleins volonté soient-ils. Ils ne disposent d'aucune légitimité. (Cf. L'entretien accordé par le Conseiller Royal Abdelaziz Meziane Belfkih au quotidien *Le Matin*, du 15/02/2006, p4.)

²⁵ Le n° 29 de la revue trimestrielle (en arabe), *Wijhat Nadar* constitue un exemple illustratif. Le titre de couverture et les photos l'accompagnant : " La plume au service de l'épée", résume la charge critique de cette publication vis-à-vis du " Rapport Maître ». En effet, l'intitulé de son éditorial : " Du croisement des chemins au Maroc des dérapages ", est révélateur de la posture critique de cette ligne éditorialiste. Les co-auteurs de cette publication ont replacé l'avènement de rapport sous la houlette de sa dimension historique en rappelant les précédents historiques de ce genre d'initiatives en pointant du doigt le dénominateur commun de toutes les expériences passées, et notamment le contexte de la crise et du marasme social annonciateur d'agitations sociales. Pour conclure à cette question de profondeur historique dont l'ombre s'étend sur le présent et l'avenir du Maroc d'aujourd'hui, à savoir, pourquoi les initiatives réformatrices sont condamnées à accumuler les échecs dans l'histoire contemporaine du Maroc.

A l'exception de l'objectif avoué de l'évaluation de 50 ans de l'indépendance et les perspectives du Maroc de 2025, les mobiles qui ont présidé au montage et à l'élaboration de ce " Rapport Maître" n'ont pas été tous affichés. Toutefois, les dessous de ses lignes, la nature de sa rédaction, l'approche adoptée pour dégager les conclusions et les recommandations, dénotent les pans cachés du " Rapport Maître». En fait, par sa relecture de l'histoire contemporaine du Maroc de l'après indépendance, le " Rapport Maître" a réinterprété les événements sans aucune indication au " conflit" Rapport Maître", à la " violence d'Etat ", aux " exactions graves des droits de l'homme ", à la " crise de la transparence des échéances électorales et du processus démocratique ", et ce en puisant dans un "lexique" suppléant, manipulant d'expressions telles, " l'ouverture ", " la démocratie ", " la dynamique ", sans être illustrées et arguées par des exemples concrets. Le recours au "savant", en l'occurrence le politologue, pour la réécriture de l'histoire et la dissimulation du passé, constitue un enjeu politique au cœur des questions de la " réconciliation ", "la rénovation", la " mise à niveau" et de la " modernisation". La fonction légitimatrice de ces "catégories dominantes" du discours politique a accompagné l'avènement du nouveau règne coûte que coûte. En s'arrêtant au niveau du discours et l'usage d'une lecture juridique restrictive pour commenter le bloc institutionnalisant construit autour de l'article 19 de la constitution, les conclusions comme les recommandations sont gouvernées par l'horizon des impensés. Il en résulte qu'elles sont vidées de la charge discursive naturelle à l'espace public et les revendications des acteurs partisans et civils. Aussi, sans se soucier de la rigueur scientifique et en sacrifiant les règles de l'objectivité, le « Rapport Maître » a accentué davantage la thèse de la " rupture", pour retrouver la réalité ressemblante aux récits de *l'édification de l'Etat moderne*²⁶.

En substance, je pense à la suite de P.Gaboriau, que les processus d'objectivation supposent que les auteurs de rapports scientifiques s'engagent à ne pas biaiser les résultats. Or, par définition les analyses à visées "objectivistiques" en sciences sociales et pas uniquement en science politique, s'inscrivent dans un débat plus large qui est "politique", puisque, d'une part, il s'agit de lutte et de contestation de la légitimité ou non des milieux dirigeants, et plus largement des personnes en situations de pouvoir ; et que d'autres part, l'enjeu porte sur d'autres enjeux, ceux du devenir des discours de disciplines instituées, celui de leur pratique, de la valeur et du devenir des méthodes de terrain, d'enquête, et d'étude d'archives²⁷. Il est question ici de décrire et d'analyser les "intérêts" scientifiques, sociaux voire économiques associés à ce mouvement/ glissement de la discipline vers sa caméralisation.

Les "catégories dominantes", d'après P.Gaboriau, « ne constituent pas des concepts scientifiques » (P.Gaboriau, 2008 : 95). En ce sens étudier les catégorie du "discours politique" ce n'est pas les justifier dans leurs usages, c'est les remettre en question. Ainsi, les notions de "politique sociale"²⁸, "INDH"²⁹ ou

²⁶ La contribution de A.Laroui (dont l'intitulé est :« le Roi Hassan II et l'édification du Maroc moderne, p39-43 ») à l'ouvrage : *l'Édification d'un Etat moderne. Le Maroc de Hassan II*, paru chez Albin Michel, Paris, en 1986, réalisé sous l'égide de l'ex-Ministre de l'intérieur Driss Basri, a été mal vue par les commentateurs de ce changement dans le parcours de l'historien marocain. Analysant ce revirement, non sans douleur, d'un intellectuel qui fût un "analyste critique" et qui du coup, on l'accuse d'embarrasser la posture du "théoricien du makhzen", A. Saaf, avance que « le critique déterminé, le pourfendeur de l'idéologie arabe contemporaine, le maître penseur d'une génération, celui qui ne cessait de prêcher, imperturbable, sans relâche, modernité, rationalité, démocratie, légalité, le philosophe de la modernisation manquée des arabes, un des théoriciens les plus écoutés de la gauche locale, régionale et même dans le tiers monde, cédait la place irrésistiblement, à un historiographe officiel, comme le pays en a tant connus par le passé » (Cf. A.Saaf, 1991, *Politique et Savoir au Maroc*, SMER, p55-56. Egalement je renvoie au n° 24/2005 de la revue (en arabe), *Wijhat Nadar*, dont l'économie général a été réservé au thème "L'intellectuel marocain et le pouvoir : mécanismes de l'aliénation et du contrôle".

²⁷ P.Gaboriau (2008), *le chercheur et la politique. L'ombre de nouveaux inquisiteurs*, Aux lieux d'être, Paris, p 89

²⁸ La politique sociale n'a pas de signification en elle-même ; elle se révèle en saisissant ses enjeux tant socio-économiques que politico-idéologique. Au Maroc, le déficit social est un problème endémique dans lequel le pays se débat depuis plusieurs décennies. En devenant une nécessité sécuritaire (l'irruption violente du terrorisme au Maroc à la suite des attentas du 16 mai 2003) le social est le marqueur du nouveau règne. Au cours de la dernière décennie On a assisté à une progression considérable en matières d'attentions et d'actions sociales : L'ADS (l'Agence de développement Social, crée en 1999), le MDS (le Ministère du Développement Social créé en 2004), L'INDH (Initiative Nationale pour le Développement Humain, annoncé par le Roi en Mai 2005, soit à la date anniversaire des attentas de Casablanca, perpétrés en Mai 2003), qui s'inscrit dans le prolongement de la création de deux institutions phares de la monarchie : la Fondation Mohammed V pour la solidarité et le Fond Hassan II pour le développement économique et social. Instituées au nom de la solidarité nationale, pour faire face à l'insécurité sociale croissante, ces dispositifs, loin de signer la « fin de l'Etat », il réaffirme la puissance publique. En fait,

de " développement humain" doivent être abordées avec un regard critique, tout comme les propos sur " la gouvernance", dont on glose et on la fait voyager (on n'a pas cessé de l'investir davantage dans les travaux de chercheurs) sans mettre à l'épreuve du questionnement scientifique, de quelques manières que se soient ses mythes dépolitisants. Ces notions ont-elles un "sens " en dehors de ceux qui les font "fonctionner" comme si elles avaient un "sens" et comment enferment-ils la pensée dans telle ou telle sorte de problématique ? Cette imposition est d'autant plus forte qu'elle se fait sous les apparences de la neutralité. L'usage de ces notions "non conceptualisées" permet l'inscription et la reproduction de "schèmes de pensée", qui utilisés avec régularité, voire naturalisés, par les médias notamment, permettent de donner l'apparence " d'évidence" à des vues sociales des plus discutables.

Sous cette visibilité, "la politique sociale " menée et valorisée comme une" faveur" octroyée par le Roi au peuple démuné, contribue à renforcer la dimension paternaliste de l'exercice du pouvoir. L'enjeu politique apparaît encore davantage quand on sait que la politique sociale d'aujourd'hui se caractérise par la promotion d'un homme, le Monarque qui occupe une position stratégique au sein du système d'aide sociale. La territorialisation de cette stratégie en impliquant les agents d'autorités dans le fait social, vise à assurer à la politique sociale une efficacité politique plus grande, à provoquer son investissement au profit de ses acteurs principaux. Sous cet angle, il faut souligner que les pouvoirs du Monarque ne sont que plus renforcés. Ils le sont d'autant plus que le gouvernement n'est qu'un maillon d'une longue chaîne, allant du cabinet royal et les conseillers aux walis et gouverneurs en passant par le cabinet du premier ministre -qui comprend des départements de souveraineté- aux patrons d'entreprises publiques, agences et autres fondations. Un pouvoir pyramidal qui, au bout du compte, renforce avec l'implication visible du souverain (au travers de l'INDH), le contrôle du centre sur la périphérie et consolide les liens verticaux caractéristiques du "patronage d'Etat".

On s'explique dès lors que le souci de légitimation, va conduire le pouvoir politique à investir cette visibilité politique à haut rendement "symbolique". La stratégie qui sous-tend la politique sociale se révèle encore davantage quand on saisit sa dimension "idéologique". En fait, la politique sociale passe par ce qu'elle n'est pas. Avec tout une part "d'illusion", le social n'a de sens que dans le discours qui le véhicule. Mais ce discours sur la "politique sociale" occulte une part de la réalité, tout en révélant aussi une dimension de celle-ci. Au demeurant, la "politique sociale" en question est formelle, elle n'offre pas de véritables garanties sociales aux démunés. Dans cette optique, le bilan social est en somme modeste. L'exemple de l'INDH est tout à fait révélateur, celle-ci est loin de couronnée de succès et n'est pas à la hauteur de ses prétentions³⁰. Les observateurs l'ont généralement souligné. En témoigne aussi l'accroissement de la demande sociale qui se fait de plus en plus pressante. En définitive, la stratégie définie est claire. Il s'agit de prendre en compte les revendications sociales et les canaliser sans vraiment les satisfaire. L'enjeu central est d'assurer le " déploiement du pouvoir" et d'asseoir sur des bases solides la domination "néolibérale ". Mais le plus dangereux dans une démarche pareille, est la pensée unique.

non sans reconnaître une certaine stratégie de développement, l'action sur le social, contribue à redessiner les contours non seulement de ce qui pourrait être un Etat social, mais de l'Etat lui-même, de ses ressources et de ces modes d'actions.

²⁹ Dans son discours du 18 Mai 2005, annonçant le lancement de l' Initiative nationale pour le développement humain (INDH), le Roi Mohammed VI, avance que « cette initiative s'inscrit dans la vision d'ensemble qui constitue la matrice de notre projet sociétal, modèle bâti sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de cohésion sociale et de travail » et il ajoute que « l'initiative nationale pour le développement humain n'est ni un projet ponctuel , ni un programme conjoncturel de circonstance. C'est un chantier de règne, ouvert et permanent ». (Cf, le *Matin* du 19 mai 2005, p2)

³⁰ Comme dans l'allégorie de la caverne de Platon, l'on ne voit que des ombres et l'on ne réalise pas encore ce qu'il a derrière. L'INDH en est là, faite d'une quantité de petits et grands projets. En fait, la culture paillette (ou la culture des projets a remplacé les projets eux même) ou selon les propos de l'actuel Directeur de l'ADS, « (...) dans la culture de l'improvisation, on attend le dernier moment, on pense que l'idée est géniale, on fait un feu d'artifice, on se fait plaisir mais très vite ne restent que les cendres ». A quoi, il faut ajouter l'absence de données scientifiques sur les questions de pauvreté, d'exclusion sociale et précarité. (Sur questions et la désormais incontournable question de gouvernance de l'INDH, je renvoie à l'étude de terrain, publiée in *Economica*, n° 4, Octobre 2008/Janvier 2009, p 45-82.

L'INDH, a besoin de penseur politiste comme du juriste et du sociologue pour mettre des mots nouveaux sur ce qui peut être une vraie révolution si l'esprit de l'initiative est respecté³¹.

Par ailleurs, si "discipliner" la science politique est cette action d'ordonner, de découper, de labelliser, de garantir institutionnellement des sous-champs de la pratique scientifique politiste, voire même de nouvelles perspectives, cette action désigne aussi les tentatives d'appropriations, les usages sociaux spécifiques qui peuvent être faits de cette orientation de la connaissance politique³². Or, comme science sociale, la science politique est censée ancrer son analyse dans la durée, dans l'histoire, se méfier d'une interprétation de l'immédiat, qui sans le bagage de la contextualisation historique, se réduit souvent à une paraphrase du discours ambiant et non une analyse. Elle est censée prendre de la distance avec l'événementiel, avec ce qui se produit ici et maintenant pour replacer les événements en perspective. Or, face à des demandes croissantes de décryptage de l'actualité (en particulier par le biais de sollicitations des mass médias), la science politique, dans ses différents champs de recherche, ne risque-t-elle pas de se voir réduire, dans son image publique, à une « science de l'actualité », voire à un exercice de commentaire plus ou moins improvisé sur l'actualité?

Ces évolutions soulèvent potentiellement une grande série de questions qui ont trait à la fois au rôle sociétal des politologues, à la contribution spécifique de la science politique (mais aussi d'autres disciplines connexes) au décodage de l'actualité, et à des défis à la fois substantiels et méthodologiques.

Le poids des médias dans la "fabrication", la "sélection" et la "circulation" de l'information se renforce, notamment sous l'impact de la diversification des techniques (journal-papier, radio, télévision, cinéma-documentaire, vidéo, internet) à un tel point qu'ils ont la puissance de « créer » l'actualité même si celle-ci est fautive et de déterminer complètement les conditions de passage d'une « information » vers le public (contrôle très strict du temps de parole ou « du moment de passage », par exemple). Les concepts médiatiques, surgis de l'événement, s'imposent-ils d'office à la profession de politologue, sont-ils indépassables ? Comment pouvoir revenir sur des faits quand ceux-ci semblent tout-à-fait périmés dès qu'une semaine s'est écoulée ? Quelles implications pour l'analyse de l'actualité ?

Malgré cet état de faits, les chercheurs en sciences sociales et à fortiori en science politique, ne peuvent répondre aux questions que le jeu des pouvoirs leur adresse. Ils ne peuvent que questionner les questions. La connaissance scientifique suppose de formuler soi-même celles-ci. Elle implique de s'interroger sur la légitimité, la fonction, le sens des questions qui lui parviennent. Le souci de clarification scientifique sera perçu comme une prise de parti soutenant les thèses opposées à celles des pouvoirs décisionnaires. M. Weber estime justement que le scientifique n'a pas pour objectif de répondre à la question : quelle politique que devrait-on conduire ? (M. Weber, 1959 : 123). Cependant, son objet est aussi d'analyser les effets sociaux des politiques étudiées, et de comprendre "politologiquement" les politiques mises en œuvre. Parce que l'approche scientifique véritable trancherait entre des positions politiques conflictuelles, elle paraîtrait un parti pris. Davantage, et par définition, elle est condamnée à décevoir. Il en résulte que le consensus octroyé/subi, les conclusions qui arrangent au mieux un ensemble d'instances paraîtront admissibles, voire exactes (P. Gaboriau, 2008 : 96). Il s'ensuit que sous la "matraque" du ton managérial, la science politique est réduite à la dimension minimale de l'analyse des institutions, particulièrement le développement de la démocratie et l'analyse superficielle des politiques publiques, laissant de côté tous les aspects négligés et importants tels que : le fonctionnement des rouages de

³¹ L'organe officiel, l'hebdomadaire le *Matin du Sahara* (n° du 07/09/05), donne, la mesure de la charge politique de l'initiative, « véritable projet de règne » : l'INDH « n'est pas une action caritative de l'Etat, dans la mesure où elle a pour objectif la mise à niveau sociale du pays en favorisant la réinsertion des populations les plus démunies dans le tissu productif. Catalyseur de développement, l'INDH est le fruit d'une dynamique nouvelle d'accompagnement par l'Etat des efforts locaux d'amélioration des conditions individuelles et collectives. Partant de cette approche, cette initiative louable est un instrument privilégié de mise en convergence des actions et programmes de l'Etat, des collectivités locales et des ONG, principales partenaires de la mise en œuvre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain ».

³² Nicolas Defaud, Vincent Guiader (2002), *Discipliner les sciences sociales: les usages sociaux des frontières scientifiques*, L'Harmattan, p68

l'administration publique, les pans caches de la vie politique, la sociologie électorale profonde, les études stratégiques, etc

En guise de conclusion, il faut souligner que la réflexion critique est solidaire et constitutive de la "pensée scientifique". Dans les discours, la "science" devient métaphore du "politique", lorsqu'elle permet de masquer la réalité des choix. L'État de "raison" qui est nécessairement à l'abri de la chute et la critique des politistes (qui ne remet pas en question cette représentation) tourne vite court. S'en tenir aux visées du discours de "légitimation", n'offre guère de boîte à outil pour le développement d'une connaissance politique qui mérite ce "label". Une vision purement quantitative et institutionnelle engendre l'incapacité à proposer des choix clairs en matière de politique scientifique. D'où les ambiguïtés et les hésitations. D'autant plus que la situation d'atomisation et d'extrême émiettement qui prévaut aujourd'hui au niveau des carrières et des milieux professionnels opérant dans le domaine de la science politique, n'est pas en mesure d'encadrer le savoir politique vis-à-vis des ressources et des opportunités qu'offrent aujourd'hui le champ politologique aux chercheurs politistes. Dans la quasi-impossibilité de parler aujourd'hui d'une "communauté politologique" au Maroc, et à défaut d'avoir assuré au juste temps une postérité aux générations pionnières, les politistes du Maroc d'aujourd'hui, restent dans leur majorité incapables de reprendre l'héritage et le développer à la lumière des mutations politiques et sociologiques nationales. Faute de mieux, c'est toujours une science politique peu sûre d'elle-même qui se déperit.

En effet, Si durant les deux dernières décennies, la science politique au Maroc, a bénéficié d'un climat politique plus apaisé, à l'instar de l'ensemble de l'activité politique nationale, il est notable que certains réflexes et habitudes hérités des années sombres, n'ont pas pour autant disparu. En fait, au travers de la science politique nationale, est l'esprit de système qui a toujours cours, notamment en s'appropriant « les problématiques institutionnelles ». Aux schémas simplistes de la vulgate marxiste jadis à la mode, ont succédé ceux de la vulgate "weberiste", affectionnant les courtes explications par le "sultanisme" et du "néo-patrimonialisme". Celles-ci une fois avancées, semblent dispenser de chercher. Et ceci réduit de toute évidence la portée scientifique du "savoir politologique" ainsi produit. Davantage, elle minimise ses chances d'intégration au patrimoine savant universel. En fait, travailler à partir de ces terroirs n'implique pas seulement de désenclaver des instruments d'analyse produits localement. Cela réclame, d'une seconde manière de poser de nouvelles questions à la science politique à partir du terrain marocain et de faire voyager les paradigmes des sciences sociales « normales » : se servir comme ailleurs des outils universels de la science politique afin de lire le processus local, de chercher sa conformité à la « science politique normale » et de comprendre ses singularités. En retour, d'enrichir ces outils de nouvelles questions et de nouvelles hypothèses qui viendront nourrir la réflexion politologique. C'est dire qu'il y a encore des efforts à faire pour que cette discipline échappe aux aléas de l'actuel et du factuel et conforte davantage sa notoriété appréciable, acquise tant sur la scène universitaire et intellectuelle marocaine qu'hors les frontières.

Bibliographie

- Abdellatif Agnouche (1987), *Histoire politique du Maroc : pouvoir, légitimités, institutions-*, Afrique Orient, Casablanca.
- Abdellatif Agnouche (1986), *Contribution à l'étude des stratégies de légitimation du pouvoir autour de l'institution califienne*, Thèse d'Etat, Casablanca
- Abdelhak Azzouzi (2006), *Autoritarisme et aléas de la transition démocratique dans les pays du Maghreb*, L'Harmattan/ collection Histoire et perspectives Méditerranéennes, Paris, 2006
- Ali Benhadou (1997), *Maroc : les élites du Royaume. Essai sur l'organisation du pouvoir*, l'Harmattan
- Abdellah Ben Milh (2001), « Le champ politique marocain entre tentatives de réformes et conservatisme », in *le Monde arabe Maghreb Machrek*, n° 133
- Alain Caillé, Michel Lazzeri, Michel Senellart (dir), (2007), *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique*, Tome II : Des lumières à nos jours, Champs Flammarion

- Abdesslem Cheddadi (2006), *Ibn Khaldoun. L'homme et le théoricien de la civilisation*. Eddition Gallimard
- Abdellah Hammoudi (2001), *Maîtres et disciples. Genèse et fondements des pouvoirs autoritaires dans les sociétés arabes. Essai d'anthropologie politique*, les éditions de Toubkal
- Abdellah Hammoudi (1974), « Segmentarité, stratification sociale, pouvoir politique, et sainteté. Réflexion sur les thèses d'Ernest Gellner », in *Hesperis Tamuda*, n° 16, 1974, p147-180
- Abdellah Laroui (1980), *L'Etat dans le monde arabe contemporain. Eléments d'une problématique*, 1980
- Abdellah Laroui (1977), *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain (1830-1912)*, Centre culturel Arabe, 2^{ème} édition 2001
- Abdellah Laroui (1986), *Islam et modernité*, Centre culturel Arabe
- Ahmed Boujdad (Coordination) (2005), *Savoir et pouvoir au Maroc. Questions actuelles*, Ennajah El jadida,
- Abderrahim El Maslouhi (2006), « Culture de sujétion et patronage autoritaire au Maroc. Sur une anthropologie de la servitude volontaire », in *RFSP*, vol 56, n° 4, 2006
- Abdelkabar Khatibi (1969), *Bilan de la sociologie au Maroc*, Publications de l'Association pour la Recherche en Sciences Humaines
- Abdelkabar Khatibi, (1983), *Maghreb pluriel*, Denoël
- Abdelkabar Khatibi, (1971), « Hiérarchies-précoloniales-les théories- », in *BESM*, n° 120-12
- Ali El Kenz (2005), « Les sciences sociales dans les pays arabes », <http://www.estimate.ird.fr>
- Abderrahmane El Moudden, (1987), « Pouvoir caïdal et Makhzen au Maroc à la fin du 19^{ème} siècle », in *BESM*, n°159-160-161
- André-Paul Frogner, « Une vue européenne sur la science politique française », in *Revue Française de science politique*, Vol .52, n° 5-6, 2006, p641-648
- Abdellah Saaf, (1989), « De la science politique », in *Al Asas* n° 90
- Abdellah Saaf, (1986), « Du concept marocain de démocratie », in *Al Asas* n° 70
- Abdellah Saaf, (1980), « Discours juridiques et fonction idéologique », in *Lamalif*, n° 117
- Abdellah Saaf, (1995) « La privatisation une nouvelle politique publique », in ouvrage collectif, *Stratégies de privatisation*, s/d. D.Guerraoui et X.Richet, éditions l'Harmattan, Paris
- Abdellah Saaf, (1997), « Inclusion et exclusion dans le champ politique marocain », in ouvrage collectif, *Mélanges Tahar Masmoudi-contribution à l'étude des politiques au Maroc*, Najah El jadia, Casablanca
- Abdellah Saaf (1989), *Images politiques*, Editions Okad, Rabat
- Abdellah Saaf (1991), *Politique et Savoir au Maroc*, SMER
- Abdellah Saaf (1998), (Coordination), *Recherches sur la pensée politique marocaine*, Najjah El jadida, Casablanca,
- Abdellah Saaf, (1999), *Maroc : l'espérance de l'Etat moderne*, Afrique Orient, Casablanca
- Abdellah Saaf, (2001), *La transition au Maroc. L'invitation*, Eddif, Casablanca
- Abdellah Saaf (2007), « Opacité et brouillage de la connaissance politique au Maroc aujourd'hui », communication introductive (en arabe) au troisième congrès de l'Association Marocaine des Sciences Politiques (AMSP), 15/16-12-2009 à Mohammedia sous le thème "la science politique au Maroc : état des lieux et défis".
- Bénédicte Zimmermann (Sous/dir), 2004, *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le savant, le politique et l'Europe*, Editions de la Maison des sciences de l'homme.
- Bertrand Badie, (1987), *Les deux Etats, pouvoir et société en occident et en terre d'Islam*, Paris, Fayard.
- Ernest Gellner, (2003), *Les saints de l'Atlas*, Traduction Paul Coattalen, Editions Bouchene
- Faouzi Mohammed Houroro, (1988), *Sociologie politique coloniale au Maroc. Cas de Michaux Bellaire*, Afrique Orient,
- François Siino (2003) « Sciences, savoirs modernes et évolutions des modèles politiques », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°101-102 - *Sciences, savoirs modernes et pouvoirs dans le monde musulman contemporain*, juillet 2003, p9-28, <http://remmm.revues.org/document40.html> (Mis en ligne le : 2 mars 2005)

- Frédéric Vairel (2005), *Espace protestataire et autoritarisme : nouveaux contextes de mise à l'épreuve de la notion de fluidité politique. L'analyse des conjonctures de basculement dans le cas du Maroc*, Thèse, s/d M.Camau, Marseille, juillet 2005
- Georges Burdeau (1959), *Méthode de la science politique*, Paris, Dalloz
- Henri Lévy-Bruhl, (1949), « Pas de science dirigée », *la Revue Socialiste*, 27, avril 1949, pp. 249-255
- Immanuel Wallerstein,(coordination) (1996), « ouvrir les sciences sociales », Rapport de la Commission Gulbenkian pour la restructuration des sciences sociales. Commission présidée par Immanuel Wallerstein <http://bibliotheque.uqac.ca/>.
- Jacques Berque, « Sciences sociales et décolonisation », in *Tiers Monde*, n° 9-10, 1962, p1-15
- Jean Claude Santucci(sous/dir), (1992), *Le Maroc actuel : une modernisation au miroir de la tradition ?* CNRS, Paris, 1992.
- Jean Claude Santucci, (2001) *Les partis politiques marocains à l'épreuve du pouvoir*, REMALD, collection Manuels et travaux universitaires, n° 24
- John Coakley, (2004), « Évolution dans l'organisation de la science politique : la dimension internationale », *Revue internationale des sciences sociales*, N° 179
- Jean Claude Vatin, (1991), « L'Égypte dans la politologie occidentale », *Égypte/Monde arabe*, Première série, 8 | 1991, [En ligne], mis en ligne le 08 juillet 2008. URL : <http://ema.revues.org/index1200.html>. Consulté le 24 février 2009
- John Waterbury (1975), *le commandeur des croyants. La monarchie marocaine et son élite*, Paris, PUF
- Lhouari Addi (2003): « Pluralisme politique et autoritarisme dans le monde arabe : approche anthropologique des systèmes politiques des pays arabes » (conférence prononcée le 04/02/2003 au Mershon Center at the Ohio State University, Ohio, USA
- Max Weber (1959), *Le savant et le politique*, Paris, Plon
- Mekki Bentaher, (dir), (1988), *La sociologie marocaine contemporaine. Bilan et perspectives*, Publication de la faculté des lettres et des sciences sociales- Rabat, Série Colloques et séminaires, n°11.
- Mohammed Berdouzi (2000), *Destinées démocratiques analyse et prospective du Maroc politique*, Publication Renouveau, Rabat
- Mohammed Ennaji, (1991), « Une science sociale au Maroc, pourquoi faire ? », in *Peuples Méditerranéens*, n° 54-55
- Mohamed Madani (2006), *Le paysage politique marocain*, Dar Al Qalam, 1^{ère} édition, Rabat
- Mohammed Gallaoui (2007), *Le Maroc politique à l'aube du troisième millénaire (1990-2006)*, 1^{ère} édition, Najah El jadida, Casablanca
- Mohammed Brahimi (1985), *Le processus de démocratisation au Maroc : les élections législatives de 1977*, Mémoire pour le diplôme d'études supérieures de sciences politiques, Rabat
- Mohamed Othman Benjelloun (2002), *Projet national et identité au Maroc. Essai d'anthropologie politique*, Eddif- L'Harmattan, Casablanca-Paris
- Mohammed Tozy, (1995), « la science politique à l'écoute des discours et de la rue : les illusions du regard », in Michel Camau (dir), *Sciences sociales, sciences morales, itinéraires et pratiques de recherches*, collection recherche sur le Maghreb contemporain, Ailf Edition de la Méditerranée, Tunis
- Mohammed Tozy (1997), « La réforme constitutionnelle comme enjeu de sens », in *les cahiers de la fondation A.Bouabid*, n° 11
- Mohamed Tozy (1999), *Monarchie et islam politique au Maroc*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques
- Mohammed Tozy (2005), « La note de travail », in *actualité d'un débat : régulation et Etat de droit*, le Cercle d'Analyse politique, *les cahiers bleus*, n° 4
- Mohammed Tozy (1999), « Réformes politiques et transition démocratique », in *Monde arabe-Maghreb-Machrek*, n° 164
- Mohammed Tozy (2002) et B.Hibou, « De la friture sur la ligne des réformes. La libéralisation des télécommunications au Maroc » in *Critique Internationale*, n°14
- Mohammed Tozy (2000), « Nouveau règne ou nouveau régime. Les enjeux de la succession » in *les cahiers de l'orient*, n°54
- Mohammed Tozy (2001), « Transitions politiques au Maghreb : état des lieux », in *Prologues*, n° 22/23

- Mohammed Tozy (1991), « Représentation, intercession : les enjeux de pouvoir dans un champ politique désamorcé », in *Changements politiques au Maghreb*, s/d M.Camau, Paris, éd. CNRS
- Mamoudo Gazibo (2006), *introduction à la politique africaine*, Presses de l'Université de Montréal
- Marcel Prélot (1961), *la science politique*, Paris, PUF, (Que sais-je ?)
- Myriem Catusse (2004), « A propos de l'entrée en politique des entrepreneurs marocains », in *Naqd*, n°19/20
- Nicolas Defaud, Vincent Guiader, (2002), *Discipliner les sciences sociales: les usages sociaux des frontières scientifiques*, L'Harmattan
- Norbert Elias (1985), *La société de Cour*, Paris, Flammarion
- Patrick Gaboriau (2008), *le chercheur et la politique. L'ombre de nouveaux inquisiteurs*, Aux lieux d'être, Paris
- Paul Pascon, (1978) « Segmentation et stratification dans la société rurale marocaine », in *Recherches récentes sur le Maroc moderne*, Actes de Durham, 13-15 juillet 1977, Publication du *Bulletin économique et social au Maroc*, Rabat
- Paul Pascon, (1971), « La formation de la société marocaine », in *Bulletin économique et social au Maroc*, n° 120-12, 1971
- Paul Pascon, (1977) « Le développement du capitalisme sous le protectorat dans le Haouz de Marrakech », in *Bulletin économique et social au Maroc*, n°131-132
- Pierre Favre (1983), « La constitution d'une science du politique : le déplacement de ses objets et l'irruption de l'histoire réelle », in *Revue Française de science politique*, volume 33, n° 2 (première partie) et n° 3 (seconde partie),
- Pierre Favre " Histoire de la science politique ", in Leca (J), Grawitz (.), Dir., *Traité de Science Politique*, Paris, PUF, 1985, vol 1.
- Pierre Favre (1989), *Naissance de la science politique en France (1870-1914)*, Fayard
- André-Paul Frogner, « Une vue européenne sur la science politique française », in *Revue Française de science politique*, Vol .52, n° 5-6, 2006, p 641-648
- Rachida Cherifi, (1988), *Le Makhzen politique au Maroc. Hier et Aujourd'hui*, Afrique orient
- Rahma Boureqia, (1987) « La caïdalité chez les tribus Zemmour au XIX siècle » in *Bulletin économique et social au Maroc*, n°159-160-161,
- Raymond Aron (1950), « La science politique en France », in UNESCO, *La science politique contemporaine. Contribution à la recherche, la méthode et l'enseignement*, Paris, UNESCO
- Raymon Boudon, (1992), « comment écrire l'histoire des sciences sociales ? », *Communications*, n° 54, p 299-317
- Rapport du Cinquantenaire, *le Maroc possible, une offre de débat pour une ambition collective, 50 ans de développement humain, Perspectives 2025*, Comité Directeur, Casablanca 2006, (www.rdh50.ma)
- Rémy Leveau (1985), *le fellah marocain défenseur du trône*, 2ème édition, (revue et augmentée)
- Rémy Leveau (1993), *le sabre et le turban*, François burin, Paris
- Rémy Leveau, (1981) « Réaction de l'islam officiel. Au renouveau islamique au Maroc », in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1979, CNRS
- Rémy Leveau (1999), « L'autoritarisme entre l'universel et le particulier », in *Prologues*, n°16
- Rémy Leveau, (2004), « Le Makhzen, la monarchie à l'épreuve », in les *Cahiers de l'Orient*, n° 74
- Victor Karady, « Stratégies de réussite et modes de faire-valoir de la sociologie chez les durkheimiens », in *Revue française de sociologie*, Année 1979, Volume 20, Numéro 1, p 49 - 82

